

RENCONTRE AVEC
LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Tebboune trace la voie d'une économie moderne et résiliente

Page 09

HOSPITALISATION DU SOUVERAIN
PONTIFE LÉON XIV
**Tebboune souhaite
un prompt
rétablissement au pape**

Page 09

SELON LA REVUE EL DJEÏCH
« **L'Algérie, partenaire
de confiance
et voisin loyal** »

Page 07

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC
**Mise en échec de tentatives
d'introduction de plus
de 4 quintaux de kif**

Page 08

RÉFUGIÉS SAHRAOUI
**L'Algérie dénonce
depuis Genève les
mensonges marocains**

Page 08

LOGEMENT À ORAN
**Le relogement des familles
des immeubles vétustes
au cœur du suivi**

Page 04

ÉLECTIONS LOCALES
**Le RND remplace
13 candidats recalés
à Bir El Djir**

Page 03

OCTOBRE ROSE
**Le CHUO poursuit ses actions
de sensibilisation au dépistage
précoce du cancer du sein**

Page 03

TLEMCEN
**Trois scanners
pour désengorger
les hôpitaux**

Page 05

EN PRÉVISION DE LA SAISON DES PLUIES

479 km de canalisations curées par la SEOR

**Habib Benaouda**

À l'approche de la saison des pluies, la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) intensifie ses opérations de curage et d'entretien. Plus de 8 000 avaloirs ont déjà

été nettoyés, parallèlement au traitement de près de 20 000 ouvertures d'évacuation des eaux.

La préparation des réseaux d'assainissement aux premières fortes pluies s'accélère dans la wilaya d'Oran. La SEOR renforce son dispositif

préventif à travers la wilaya, avec pour objectif de limiter les obstructions et les stagnations d'eau sur les routes et dans les quartiers résidentiels.

Le bilan des interventions fait état de 479 kilomètres de canalisations curées, de plus de 8 000 avaloirs nettoyés et de 19 890 ouvertures d'évacuation traitées. Ces opérations visent à améliorer le fonctionnement des réseaux et à garantir un meilleur écoulement des eaux pluviales lors des épisodes de fortes précipitations. Selon le responsable du secteur, Oussama Helaili, les opérations de maintenance se poursuivent avec la mobilisation des équipes techniques et le renforcement des sorties sur le terrain.

Une attention particulière est accordée aux points noirs régulièrement confrontés à des accumulations d'eau. Toutefois, ces efforts risquent d'être compromis par les dépôts anarchiques de gravats, de sable et de résidus de ciment dans les avaloirs et les canalisations. Ces pratiques, qui favorisent les obstruc-

tions, imposent des interventions répétées et soulignent la nécessité de renforcer le contrôle des chantiers ainsi que le respect des règles d'évacuation des déchets de construction. À ces contraintes s'ajoute le vol des couvercles d'avaloirs, qui constitue un danger pour les piétons et les automobilistes. Dans certains quartiers, des riverains placent des pneus pour signaler les ouvertures béantes, notamment la nuit et par mauvais temps. Des solutions provisoires qui ne dispensent pas les services concernés d'intervenir rapidement pour sécuriser les lieux et remplacer les équipements manquants. À l'approche de l'hiver, la prévention repose ainsi sur la continuité des opérations d'entretien, le traitement des points noirs et une meilleure coordination entre la SEOR, les communes et les services concernés. La vigilance des citoyens et des entreprises du bâtiment demeure tout aussi indispensable pour préserver les réseaux et réduire les risques d'inondation.

SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ La police d'Oran mise sur la participation citoyenne

H. Nassira

La sûreté de wilaya d'Oran poursuit ses actions de sensibilisation pour encourager les citoyens à participer à l'enquête électronique nationale consacrée à la mesure du sentiment de sécurité. Cette initiative vise à mieux cerner les préoccupations des habitants et à adapter les interventions policières aux réalités du terrain.

Accessible sur le site www.algeriepolice.dz/qnss, le questionnaire permet aux participants de sélectionner leur wilaya, leur daïra et leur commune, avant de répondre à une série de questions sur leur perception de la sécurité dans leur environnement quotidien.

Le dispositif porte notamment sur le sentiment de quiétude lors des déplacements, de jour comme de nuit, l'efficacité des patrouilles, l'éclairage public, la présence de caméras de surveillance et la rapidité des interventions des services de police.

La sûreté de wilaya insiste sur la transparence de la démarche et la confidentialité des réponses, recueillies de manière anonyme. La participation citoyenne constitue ainsi un levier pour identifier les insuffisances, mieux cibler les besoins et améliorer la qualité des prestations sécuritaires.

À travers cette consultation, appelée à être renouvelée chaque mois, les services de police entendent renforcer la sécurité de proximité, prévenir les actes délictueux, notamment les petites infractions, et contribuer à préserver la tranquillité publique. Les habitants d'Oran sont ainsi invités à répondre au questionnaire en toute sincérité.

PRÉVENTION DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

La Protection civile anticipe les risques de l'hiver

H. Benaouda

À l'approche de la saison froide, la Protection civile d'Oran intensifie ses actions de sensibilisation aux dangers liés aux appareils de chauffage. Objectif : prévenir les intoxications au monoxyde de carbone et éviter des accidents domestiques souvent dramatiques.

Les premières précautions se prennent avant même la mise en marche des appareils de chauffage.

À Oran, les services de la Protection civile multiplient les initiatives de proximité pour alerter les citoyens sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, particulièrement durant l'hiver, lorsque les familles utilisent davantage les chauffages dans des espaces fermés.

Dans ce cadre, l'unité secondaire de Boutléis a organisé une journée de sensibilisation à l'école primaire Chahid Zidan Benaouda, dans la localité d'Aïn Tassa, relevant de la commune d'Aïn El Kerma.

Cette action s'inscrit dans le programme national de prévention visant à réduire les accidents domestiques et à promouvoir les comportements qui sauvent.

Les élèves ont été sensibilisés aux dangers d'une mauvaise utilisation des appareils de chauffage et à l'importance de ne jamais manipuler ni tenter de réparer eux-mêmes ces équipements.

Ils ont également été invités à signaler à leurs parents toute anomalie constatée. Une démarche qui vise à faire de l'école un relais de prévention auprès des familles.

Un danger invisible et inodore

Le monoxyde de carbone demeure particulièrement redoutable en raison de son caractère invisible et inodore. Une installation défectueuse, un conduit d'évacuation obstrué ou un manque d'aération peuvent favoriser son accumulation dans les habitations, avec des conséquences potentiellement mortelles.

La Protection civile recommande ainsi de faire vérifier les appareils et leurs raccordements avant leur utilisation, de confier leur entretien à des professionnels et de s'assurer du bon fonctionnement des conduits d'évacuation.

e renouvellement régulier de l'air intérieur constitue également une précaution essentielle. Maux de tête, vertiges, nausées ou fa-



tigue inhabituelle peuvent signaler une intoxication. Lorsque plusieurs personnes présentent simultanément ces symptômes dans un même logement, la vigilance doit être immédiate. Il faut alors quitter les lieux pour rejoindre l'air libre et solliciter les secours, sans réintégrer l'habitation avant que tout danger

soit écarté. À travers ces campagnes préventives, les services de la Protection civile rappellent qu'un chauffage bien entretenu, une installation conforme et une aération suffisante peuvent faire toute la différence. Face à un risque qui ne se voit pas, la prudence reste la meilleure protection.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlief

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ÉLECTIONS LOCALES

Le RND remplace 13 candidats recalés à Bir El Djir



H. Nassira

Le bureau de wilaya du Rassemblement national démocratique (RND) à Oran a entamé les démarches pour remplacer 13 candidats dont les dossiers ont été rejetés par la coordination de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), au titre de la liste du parti pour l'Assemblée populaire communale (APC) de Bir El Djir. Il s'agit, à ce jour, du plus

grand nombre de candidatures rejetées dans une seule commune de la wilaya.

Les formations politiques en lice pour les élections des Assemblées populaires communales et de wilaya, prévues le 28 novembre prochain, s'emploient à remplacer les candidats recalés à l'issue des enquêtes effectuées, dans le respect du délai légal de dix jours. Les partis doivent se conformer au calendrier réglementaire en-

cadrant l'examen des dossiers et la notification des décisions. Les rejets peuvent également faire l'objet de recours devant le tribunal administratif, conformément aux procédures et aux délais en vigueur.

Cette opération intervient alors que la notification des décisions relatives à d'autres listes, notamment celles du Front de libération nationale (FLN), ainsi que des candidatures à l'Assemblée populaire de wilaya (APW), devait débuter ce mercredi.

À Oran, la compétition électorale s'annonce particulièrement disputée dans plusieurs grandes communes, notamment à Bir El Djir, où le nombre de sièges de l'APC a été porté à 43. Sept formations politiques ont déposé leurs listes pour cette échéance : le Mouvement de la société pour la paix (MSP), le Mouvement El Bina, le Rassemblement Amal El Djazaïr (TAJ), le RND, le parti Sawt Echaab, le Front El Moustakbal et le FLN.

Sur les 50 candidats titulaires et suppléants présentés par le RND à Bir El Djir,

13 dossiers ont été rejetés, contraignant le parti à engager rapidement leur remplacement. Le RND accorde une importance particulière à cette commune, où il entend conserver la présidence de l'APC et décrocher le plus grand nombre possible de sièges. Le parti dirige en effet cette assemblée durant le mandat local actuel, qui arrive à son terme.

À l'échelle de la wilaya, le RND a réussi à déposer des listes dans 24 des 26 communes d'Oran, restant absent dans deux d'entre elles. Cette situation intervient dans un contexte marqué par les difficultés de plusieurs formations politiques à trouver suffisamment de candidats pour constituer leurs listes, un phénomène qualifié de « crise des candidatures » par certains partis.

Le FLN demeure, pour sa part, la seule formation politique à avoir présenté des listes dans les 26 communes de la wilaya, dans l'attente des décisions définitives de l'ANIE concernant l'ensemble des dossiers déposés.

MALADIES RARES

L'EHU d'Oran mise sur le dépistage précoce

S Hadjar

Les 4es Journées internationales de biochimie médicale, organisées les 12 et 13 octobre à l'EHU d'Oran, ont mis l'accent sur les avancées du diagnostic génétique et la nécessité d'améliorer la prise en charge des maladies rares. Un projet d'unité spécialisée dans le dépistage précoce de certaines pathologies chez les nouveau-nés a notamment été annoncé.

Le diagnostic précoce des maladies rares et des affections d'origine génétique s'impose comme un enjeu majeur pour la médecine moderne. Cette problématique a été au cœur des 4es Journées internationales de biochimie médicale, organisées les 12 et 13 octobre à l'établissement hospitalo-universitaire du 1er Novembre 1954 d'Oran (EHU), conjointement avec les premières Journées internationales du laboratoire de recherche en biochimie médicale et biologie moléculaire. La rencontre a réuni des spécialistes, des chercheurs et des experts autour des dernières avancées en matière de diagnostic biologique et de médecine moléculaire.

Placée sous la supervision du professeur Mourad Nachi, chef du service de biochimie, cette manifestation scientifique a notamment permis de mettre en lumière l'apport des nouvelles technologies de séquençage génétique dans l'identification de pathologies longtemps difficiles à diagnostiquer.

Selon l'un des intervenants, les techniques de séquençage de nouvelle génération permettent désormais d'atteindre des taux de diagnostic de 40 à 50 % dans certaines situations, notamment pour les maladies rares et les troubles du neurodéveloppement. Des progrès qui ouvrent de nouvelles perspectives pour les patients confrontés à de longues périodes d'errance diagnostique.

Au-delà des avancées technologiques, la question de l'organisation de la prise en charge a également été soulevée. Le professeur Mourad Nachi a évoqué les efforts visant à élargir la liste des maladies rares et souligné l'intérêt de mettre en place un plan national dédié à ces pathologies, à l'image du dispositif national de lutte contre le cancer. Une telle démarche contribuerait à mieux structurer le dépistage, le diagnostic et le suivi des patients concernés.

Autre perspective évoquée, la création d'une unité spécialisée dans le dépistage précoce de certaines maladies chez les nouveau-nés. Le projet prévoit notamment la recherche de l'hypothyroïdie congénitale, dont la détection dès les premiers jours de vie permet d'engager rapidement un traitement et de limiter les complications susceptibles d'affecter durablement le développement de l'enfant. Le dépistage néonatal constitue ainsi une piste importante pour renforcer la prévention et intervenir avant l'apparition de manifestations cliniques.

Des biomarqueurs au service du diagnostic

Les travaux scientifiques ont également porté sur les innovations en matière de diagnostic biologique, les maladies chroniques et métaboliques, l'oncologie ainsi que la biochimie en situation d'urgence. Les spécialistes ont notamment abordé les biomarqueurs associés aux lésions cérébrales et aux maladies cardiovasculaires, l'évaluation des risques cardiaques et les nouvelles approches de la médecine de précision. La pédiatrie et les outils biologiques mobilisés dans les situations d'urgence ont également figuré au programme.

Organisée autour de quatre ateliers de formation et de quatre sessions scientifiques, la rencontre a favorisé les échanges d'expériences entre les équipes médicales et de recherche. Une session consacrée aux posters scientifiques a, par ailleurs, permis aux participants de présenter leurs travaux, avec la distinction du meilleur poster.

À travers cette double manifestation, le service de biochimie de l'EHU d'Oran entend contribuer au développement de la recherche et à la diffusion des avancées scientifiques dans le domaine de la biologie médicale. L'objectif est de renforcer les capacités diagnostiques et de favoriser l'intégration des nouvelles technologies dans la pratique hospitalière, avec un enjeu essentiel : identifier plus rapidement les maladies et améliorer la prise en charge des patients.

OCTOBRE ROSE

Le CHUO poursuit ses actions de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein

Sarah M

La mobilisation se poursuit dans les structures de santé de la wilaya d'Oran à l'occasion d'Octobre rose. Au CHU d'Oran, le service d'anatomie pathologique et d'embryologie a organisé, mercredi 14 octobre, une nouvelle action de sensibilisation à l'entrée de l'établissement, mettant l'accent sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et la nécessité de lever les appréhensions qui retardent souvent le recours au diagnostic.

Placée sous la supervision de la professeure Rahma Ghelmoul, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne de prévention lancée au début du mois en cours et déployée à travers les différents établissements de santé de la wilaya. L'objectif est de rapprocher l'information

médicale des femmes, de renforcer leur sensibilisation aux risques liés à cette maladie et de les encourager à adopter les bons réflexes en matière de prévention et de suivi médical.

Au CHU d'Oran, les équipes mobilisées ont proposé des conseils et des orientations médicales aux citoyens, tout en distribuant des dépliants explicatifs consacrés aux moyens de prévention et à l'intérêt du dépistage.

Les échanges ont notamment porté sur la nécessité de ne pas négliger les contrôles réguliers et de consulter sans tarder devant tout signe suspect. Car, face au cancer du sein, la précocité du diagnostic demeure un facteur déterminant pour une prise en charge adaptée et de meilleures chances de guérison.

La campagne ne se limite toutefois pas aux en-



ceintes hospitalières. Plusieurs établissements de santé de la wilaya ont également choisi d'aller à la rencontre des femmes dans leurs lieux de travail et d'études, en organisant des actions de proximité au sein d'institutions, d'entreprises et de campus universitaires. Cette démarche vise à toucher un public plus large, notamment les femmes qui ne fréquentent pas spontanément les structures sani-

taires pour s'informer sur le dépistage. À travers cette mobilisation, les professionnels de la santé entendent faire de la prévention un réflexe durable, au-delà du seul mois d'octobre. L'enjeu est autant médical que social : briser les tabous, dissiper les craintes et rappeler que s'informer, se faire examiner et consulter à temps peuvent changer considérablement le cours de la maladie.

INNOVATION UNIVERSITAIRE

L'USTO-MB distingue 14 projets au défi national ProtoMarket II

Meriem B

De l'intelligence artificielle à la santé numérique, en passant par les énergies renouvelables et l'agriculture de précision, quatorze projets portés par des étudiants et jeunes porteurs de projets de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) ont été retenus dans la deuxième édition du défi national ProtoMarket II. Une sélection qui témoigne du potentiel d'innovation de l'université et de sa volonté de rapprocher la recherche scientifique du monde économique.

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf confirme la vitalité de son écosystème entrepreneurial. Quatorze projets issus de ses rangs ont été sélectionnés dans le cadre de la deuxième édition de ProtoMarket II, un résultat qui consacre la capacité des étudiants et des porteurs de projets à investir des domaines technologiques variés et à concevoir des solutions susceptibles de trouver des applications concrètes.

La sélection fait la part belle à l'intelligence artificielle, avec quatre projets : DETECTINI, porté par Alaa Ghamari, Vibrasafe IA de Kawther Benhamou,

FLOWMERCE de Salim Far Eddahab et Forsa d'Elias Menouara. La santé numérique constitue un autre axe important, représenté par LEÏOS SKIN, d'Amira Amel Senoussi, SmileGlaze, de Firyal Senoussi, et EYE EXTRACT, de Khaoula Djedda. Le commerce électronique est également présent à travers RIWAM, développé par Hamza Berfas, et SARL BH Event, porté par Zineb Bentahar. Dans le domaine des technologies éducatives, MONASIQ, d'Imad Rachdi, figure parmi les projets retenus. À ces initiatives s'ajoutent ComposiTech Pipelines Service, de Tarek Hadri, consacré aux énergies renouvelables, et ALGOFERT-BIO, de Nawal Sellami, orienté vers l'agrotechnologie et l'agriculture de précision. La sélection comprend par ailleurs Wave Boat, un projet de Karima Medfer dédié au tourisme et aux voyages, ainsi qu'un dispositif électronique intelligent de régénération des huiles usagées par procédé thermo-gravitationnel, avec commande à distance et géolocalisation GPS, conçu par Nourhane Yousra Khodja. Au-delà de cette distinction, l'enjeu est désormais de faire franchir à ces initiatives une nouvelle étape, en passant de l'idée au prototype, puis à la validation technologique et aux perspectives de mise sur le marché. Cette démarche répond à l'ambition de va-

loriser les compétences scientifiques et techniques développées à l'université, tout en favorisant l'émergence de solutions adaptées aux besoins socio-économiques. Cette orientation s'inscrit dans la politique de promotion de l'entrepreneuriat universitaire, notamment à travers le dispositif de l'arrêté ministériel n° 1275 relatif à la valorisation des projets de fin d'études et à l'accompagnement des étudiants dans la création de microentreprises et de start-up. À l'USTO-MB, cette dynamique repose notamment sur l'action conjuguée de l'Incubateur universitaire et du Centre de développement de l'entrepreneuriat, chargés d'accompagner les porteurs de projets dans la maturation de leurs idées et la structuration de leurs initiatives. Placées sous la supervision du recteur, le professeur émérite Ahmed Hamou, ces structures sont dirigées respectivement par le professeur Mahalla Kada et Nasreddine Sayad. La sélection de ces quatorze projets constitue ainsi un signal encourageant pour l'innovation universitaire à Oran. Elle souligne l'importance de l'accompagnement institutionnel pour transformer le potentiel scientifique des étudiants en initiatives entrepreneuriales et renforcer les liens entre l'université, l'entreprise et l'économie nationale.

SEMAINE NATIONALE DU NUMÉRIQUE

Université Oran 2 évalue les acquis numériques de ses nouveaux enseignants

S Hadjar

L'intégration des outils numériques dans les pratiques pédagogiques était au cœur de la Semaine nationale du numérique organisée à l'Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed. Cette rencontre, qui s'est poursuivie mercredi, a été consacrée à l'évaluation des travaux réalisés par les enseignants-chercheurs nouvellement recrutés dans le cadre de leur formation pédagogique.

Lancée mardi 13 octobre, cette initiative est organisée par la Cellule d'accompagnement et de suivi pédagogique, en coordination avec la Commission nationale de l'enseignement supérieur à distance (CNEAD). Elle s'inscrit dans la dernière phase du dispositif de formation destiné aux

nouveaux enseignants de l'université, avec un accent particulier sur la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC) et leur exploitation dans l'enseignement supérieur. Les travaux d'évaluation se sont déroulés à la bibliothèque de la Faculté de droit et des sciences politiques, sous la supervision du professeur Sadok Chennouf, enseignant au département des sciences de gestion et coordinateur de la cellule organisatrice, et d'El Kacem Azzar, responsable de l'enseignement télévisé et à distance au Centre des systèmes et réseaux. Au programme de cette rencontre, l'évaluation du deuxième axe de la formation, consacré aux TIC et aux pratiques pédagogiques numériques. Les enseignants stagiaires ont été évalués à partir des travaux réalisés sur la plateforme Moodle durant

l'année universitaire 2025-2026, un outil devenu incontournable dans le développement de l'enseignement à distance et l'accompagnement des apprentissages. À travers cette démarche, l'université entend s'assurer de l'appropriation des outils numériques par les nouveaux enseignants et de leur capacité à les intégrer efficacement dans leurs pratiques professionnelles. L'enjeu est de favoriser des méthodes d'enseignement adaptées aux évolutions du secteur universitaire et aux exigences de la transformation numérique. Cette étape vient ainsi consolider le parcours de formation pédagogique des enseignants-chercheurs récemment recrutés, en accordant une place centrale aux compétences numériques et à leur contribution à l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur.

LOGEMENT À ORAN

Le relogement des familles des immeubles vétustes au cœur du suivi

Toufik K

À Oran, le dossier du relogement des familles occupant des immeubles anciens et menaçant ruine reste au centre des préoccupations des autorités locales. Le wali, Brahim Ouchene, a présidé, mercredi, une nouvelle réunion consacrée à la poursuite de l'examen de ce dossier.

Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des réunions déjà consacrées à la prise en charge des familles concernées. Elle a re-

groupé le chef de daïra d'Oran, le directeur du logement, le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI), le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oran ainsi que la responsable de la cellule du logement auprès du cabinet du wali.

L'enjeu est de poursuivre l'examen de la situation des occupants de ces bâtisses dégradées, dont le relogement constitue un volet important de la prise en charge de l'habitat précaire et de la prévention des risques liés à la vétusté du bâti. Rappelons que des préparatifs sont également en cours pour

une éventuelle opération de distribution de logements toutes formules confondues, prévue le 1er novembre, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

La réunion de mercredi intervient à un peu plus de deux semaines de l'échéance du 1er novembre, traditionnellement marquée par des opérations à caractère social. Toutefois, aucun détail n'a été communiqué concernant le nombre de familles susceptibles d'être relogées dans ce cadre ni sur les sites concernés par la prochaine distribution.

À L'INITIATIVE DE L'UNIVERSITÉ ORAN 2

Le débat juridique sur la chirurgie esthétique et l'IA s'ouvre à Oran

M. B

À l'heure où les nouvelles technologies redessinent les contours de la médecine esthétique, la question de leur encadrement juridique s'impose avec acuité. La Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed consacre, ce jeudi 15 octobre, un colloque national aux enjeux de la chirurgie esthétique chez la femme à l'ère de l'intelligence artificielle. Une rencontre pluridisciplinaire qui mettra en discussion la liberté individuelle, la protection de l'intégrité corporelle et les exigences de l'ordre public.

Jusqu'où la liberté de disposer de son corps peut-elle s'exercer face aux évolutions de la médecine esthétique ? Comment le droit algérien peut-il appréhender les nouvelles pratiques liées aux avancées technologiques, sans perdre de vue la protection de la personne humaine ? Ces interrogations seront au centre des travaux de cette rencontre scientifique, organisée par la Faculté de droit et des sciences politiques, à travers le Laboratoire de droit social et l'équipe de recherche « Formation professionnelle ». Intitulé « La chirurgie esthétique pour la femme dans la législation algérienne à l'ère de l'intelligence artificielle : entre liberté de disposition du corps et protection de la société contre les déviances sociales », le colloque entend ouvrir un débat sur les implications juridiques, médicales et éthiques d'un domaine en pleine évolution. L'intégration de l'intelligence artificielle dans les pratiques médicales, conjuguée aux nouvelles possibilités offertes par les technologies, invite en effet à réexaminer les questions relatives au consentement, à l'intégrité physique et aux limites de l'intervention médicale. L'intérêt de cette rencontre réside également dans la confrontation des regards et des compétences. Des enseignants-chercheurs, des médecins légistes, des spécialistes en chirurgie plastique, des magistrats, des avocats et des psychologues sont attendus pour apporter leurs éclairages sur les différentes dimensions de cette problématique. Des universitaires issus notamment des établissements d'Oran 1 et 2, de Constantine 1, de Tizi Ouzou, de Mostaganem, de Relizane, de Mascara, de Tiaret, de Souk Ahras, d'Aïn Témouchent et de Sidi Bel Abbès prendront part aux échanges.

Au-delà des seules considérations médicales, les débats devraient ainsi interroger la capacité du cadre législatif national à concilier l'autonomie individuelle avec les impératifs de protection de la personne et de la société, dans un contexte marqué par l'évolution rapide des pratiques et des outils technologiques. La rencontre se tiendra à la bibliothèque des soutenances de l'Université Oran 2, avec une participation également prévue en visioconférence.

SANTÉ

Trois scanners pour désengorger les hôpitaux

B.H

La wilaya de Tlemcen poursuit le renforcement de son plateau technique. Trois établissements hospitaliers — ceux de Maghnia, Sebdu et Ghazaouet — sont en cours d'équipement en appareils d'imagerie par tomodensitométrie, communément appelés scanners.

L'information a été livrée par le wali Youcef Bechlaoui, en marge de sa visite d'inspection

du projet de service des urgences médico-chirurgicales à Maghnia.

Selon le chef de l'exécutif de la wilaya, l'installation de ces équipements est actuellement en cours et leur mise en service interviendra prochainement. Ces nouveaux appareils permettront d'améliorer sensiblement les prestations de santé destinées aux patients nécessitant des examens par scanner. Ils éviteront surtout aux habitants des régions éloignées d'ef-

fectuer des déplacements contraignants vers le chef-lieu de la wilaya, une avancée considérable pour l'accès aux soins dans les zones enclavées. Le wali a par ailleurs souligné que la carte sanitaire de la wilaya connaît une évolution notable grâce aux différentes opérations engagées pour améliorer et développer les services de santé. Une dynamique qui se traduit concrètement par la multiplication des projets structurants dans l'ensemble du territoire.

MAGHNIA

Les urgences à 95 % de réalisation

O.D

Parmi ces projets phares figure la réalisation d'un service des urgences médico-chirurgicales à Maghnia.

Le taux d'avancement des travaux a atteint 95 %, laissant présager une mise en service imminente.

Cette structure sanitaire comprend différents services ainsi que des équipements modernes, et son ouverture est prévue pour le 1er novembre prochain.

Cette infrastructure constituera un acquis supplémentaire pour la région frontalière.

Les habitants des communes de Maghnia,

Sabra, Beni-Boussaid, Bab El-Assa et Marsa Ben M'hidi pourront bénéficier de ses prestations, réduisant ainsi la pression sur les établissements du chef-lieu et rapprochant les soins d'urgence des populations les plus vulnérables.

Par ailleurs, un hôpital d'une capacité de 60 lits, situé dans la commune de Marsa Ben M'hidi, devra prochainement entrer en service après l'achèvement des travaux de réalisation.

Les dernières opérations liées à son équipement en matériel médical nécessaire sont actuellement en cours, selon M. Bechlaoui.

Ces deux structures viennent compléter un dispositif sanitaire en pleine mutation dans cette partie de la wilaya.

OCTOBRE ROSE

Dépistage gratuit et caravane itinérante



O.DEGUI

La campagne Octobre rose se poursuit à Tlemcen. L'hôpital spécialisé mère-enfant a organisé une journée portes ouvertes de sensibilisation au dépistage précoce des cancers du sein et du col de l'utérus.

Psychologues de santé publique, sages-femmes, spécialistes en oncologie, chimiothérapie et immunothérapie : le personnel hospitalier s'est largement mobilisé. De nombreuses femmes ont bénéficié d'un dépistage gratuit et de conseils médicaux. Pour la directrice de

l'établissement, Mme Naamaoui, cette initiative vise à instaurer une culture de prévention et à encourager des comportements sains.

Elle a réaffirmé l'engagement de l'hôpital dans ce type d'actions tout au long de l'année, rappelant que la prévention est « une

responsabilité partagée ».

Le Dr Gharzi Fawzi, oncologue principal, a invité les femmes à se faire dépister sans attendre, des équipes qualifiées étant présentes pour répondre à leurs questions.

Prochaine étape : une caravane médicale qui sillonnera toutes les communes de la wilaya, y compris les zones rurales, isolées et frontalières, avec une équipe médicale et paramédicale à bord. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de Mme Brikci Amina, chef du département de la prévention publique, et du Dr Dib Ahmed, chef du département des structures et activités de santé.

MAGHNIA

Un nouveau directeur à l'Institut de santé publique



O.D

M. Saadouni Hicham a été nommé nouveau directeur de l'Institut de santé publique de Maghnia, succédant à M. Saker Djamel. La cérémonie d'installation s'est déroulée en fin de semaine dernière dans le hall principal de l'établissement, sous la présidence de M. Amri Mohamed, directeur de la Santé et de la Population de la wilaya de Tlemcen. Cette nomination s'inscrit dans le cadre d'une restructuration partielle du personnel hospitalier menée par le ministre de la Santé à l'échelle nationale. La cérémonie s'est déroulée en présence des chefs de service de la Direction de la Santé et de la Population et du personnel administratif de l'établissement. À cette occasion, le directeur de la Santé et de la Population a félicité le nouveau directeur pour la confiance que lui témoigne le ministre de la Santé. Cette confiance l'oblige à faire preuve de responsabilité et de dévouement au service des citoyens et des patients, et à poursuivre les efforts visant à améliorer le système de santé dans la région. Il a également souligné l'importance d'un suivi rigoureux de la mise en œuvre du dossier médical électronique (DME), dans le cadre du renforcement de la coordination et de la solidarité entre les établissements de santé, grâce au partage d'expertise et à la fourniture du soutien et des soins nécessaires. Le directeur de la Santé et de la Population a par ailleurs expliqué que la daïra frontalière de Maghnia, de par sa situation stratégique, est un pôle culturel remarquable, reliant le nord et les régions les plus reculées de la wilaya de Tlemcen, et coexistant dans une harmonie unique. Il incarne un patrimoine historique, culturel et révolutionnaire qui témoigne de la succession des civilisations dans cette région. Il a ajouté que la daïra de Maghnia s'affirme désormais comme un centre de santé complet, doté d'infrastructures de pointe offrant d'excellents soins aux patients et aux citoyens. Il est à noter que la prise de fonction du nouveau directeur de l'Institution publique de santé locale de Maghnia, M. Saadouni Hicham, s'est déroulée dans un climat de responsabilité, insistant sur la nécessité de collaborer pour rehausser le niveau du secteur dans la wilaya et fournir des services de santé de haute qualité, à la hauteur des exigences.

VOIRIE

Coup d'accélérateur au quartier Yaghmoracen Ben Ziane

O.D

Dans le cadre des opérations de terrain menées pour améliorer la voirie et l'environnement urbain, M. Youssef Bechlaoui, wali de la wilaya de Tlemcen, a inspecté le mardi 13 octobre 2026 les travaux de pavage du quartier Yaghmoracen Ben Ziane, dans la commune de Tlemcen. Le chef de l'exécutif de la wilaya a passé en revue l'avancement des travaux, insistant sur la nécessité de respecter les normes de qualité et de se conformer aux spécifications techniques. Il a aussi souligné l'importance d'éliminer les points noirs et d'améliorer l'état des routes afin de redonner à la ville son attrait esthétique et de fluidifier la circulation. Il convient de noter que ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre en cours du programme d'amélioration des routes dans divers quartiers de la commune de Tlemcen, dans le but d'améliorer le réseau routier de la ville et le cadre de vie des citoyens.



MASCARA

La filière pomme de terre en progression

I. Yacine

Dans les différentes régions agricoles de la wilaya de Mascara, la campagne 2025-2026 s'est achevée sur une production de plus de 1,2 millions de quintaux de pommes de terre saisonnières, contre 1,1 millions de quintaux lors de la saison précédente.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte d'extension des superficies cultivées et de renforcement des capacités d'irrigation, deux facteurs qui participent à l'évolution de la production locale. Derrière ce volume global, les données de la campagne distinguent deux catégories de production. Les pommes de terre destinées à la consommation représentent 1,1 millions de quintaux, tandis que celles réservées aux semences totalisent plus de 134 milles quintaux. Les cultures ont occupé environ cinq mille hectares, dont plus de 490 hectares consacrés à la production de semences. Au-delà des résultats de la récolte, la conservation des tubercules constitue un volet important de l'organisation de la filière. Un programme prévoit la collecte, le stockage et la préservation des quantités produites, en s'appuyant notamment sur les capacités de réfrigération disponibles



dans la wilaya. Cette démarche s'inscrit également dans un dispositif d'encadrement de la commercialisation des produits de large consommation. La préparation de la prochaine campagne agricole 2026-2027 comprend aussi un volet consacré aux semences. La direction des services agricoles, en coordination avec la Chambre d'agriculture, le Conseil interprofessionnel commun de la filière pomme de terre et la Fédération nationale des producteurs de pommes de terre, prévoit de mobiliser les partenaires professionnels autour de cette activité. La culture ne se limite pas

à la production saisonnière. Dans le sud-ouest de la wilaya, la pomme de terre hors saison est également cultivée dans les communes de Sidi Boussaïd, Froha, Sidi Kada, Ghriss, Hachem et Maoussa. Plus d'un millier d'agriculteurs exercent dans cette filière au sein des zones concernées. Entre les récoltes destinées au marché, la conservation des stocks et la préparation des semences, la filière pomme de terre de Mascara poursuit ainsi ses activités sur plusieurs fronts, avec une nouvelle campagne agricole prévue pour 2026-2027.

SIDI BEL-ABBÈS

Mobilisation pour réussir la campagne labours-semailles



B.Y

La direction des Services agricoles (DSA) de Sidi Bel-Abbès a élaboré un programme intensif de sensibilisation au profit des agriculteurs, producteurs et multiplicateurs de céréales, en vue d'assurer la réussite de la campagne labours-semailles 2026-2027. Une caravane de sensibilisation, encadrée par une commission technique spécialisée, sillonnera le terrain pour accompagner les professionnels et les mobiliser autour

du respect rigoureux de l'itinéraire technique.

Les orientations dispensées portent notamment sur la préparation du sol avec un matériel adapté pour profiter des premières précipitations automnales, la fertilisation de fond pour favoriser le développement des racines, et le réglage des semoirs pour un semis en lignes limitant les pertes de semences. Les services agricoles ont appelé les producteurs à se rapprocher rapidement des Coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) pour s'approvisionner en se-

mences traitées, choisir des variétés adaptées à chaque zone et résistantes à la sécheresse, et respecter les calendriers de semis. Ils ont également insisté sur l'irrigation d'appoint, l'extension des superficies irriguées, la mise en valeur des terres en jachère et le renforcement de l'exploitation des périmètres agricoles du sud de la wilaya. Les agriculteurs ont été informés des mécanismes de soutien de l'Etat, notamment les intrants agricoles et le crédit « Rfif », ainsi que de l'importance de souscrire une assurance agricole pour

protéger les récoltes.

Une seconde caravane a sillonné le terrain les 13 et 14 octobre pour inciter les agriculteurs à accélérer les démarches administratives et à entamer les semis dans les meilleurs délais. Cette action de proximité se poursuivra tout au long de la saison, parallèlement à une campagne médiatique et radiophonique animée par des ingénieurs et des techniciens.

TIARET

1.500 logements publics locatifs bientôt distribués

H.N

La distribution de 1.500 logements publics locatifs dans la ville de Tiaret est prévue prochainement, à la suite de l'affichage, mercredi, de la liste nominative des bénéficiaires, a-t-on appris auprès du chef de daïra du chef-lieu de wilaya, Nourredine Lazreg. Cette opération d'envergure marque une nouvelle étape dans la résorption de la crise du logement que connaît la wilaya.

Ce dernier a précisé que cette liste comprend 500 bénéficiaires parmi les demandeurs de logements publics locatifs, sélectionnés selon le système de notation, ainsi que 1.000 bénéficiaires occupant d'anciens logements ou des habitations situées sur des sites entravant la réalisation de projets de développement structurants. Une double démarche qui conjugue attribution classique et relogement, afin de libérer des assiettes foncières nécessaires aux projets d'avenir. Le même responsable a indiqué que les clés seront remises aux bénéficiaires dans les prochains jours, après l'accomplissement des procédures légales nécessaires, notamment l'examen des recours par la commission de wilaya, l'organisation d'un tirage au sort pour déterminer l'appartement attribué à chaque bénéficiaire, ainsi que le paiement des sommes dues. Ces étapes, menées dans la transparence, devraient permettre une remise des clés dans un délai rapproché. Les habitations précaires concernées par cette opération de relogement comprennent les anciennes constructions de type « haouch » situées au centre-ville, ainsi que des cas isolés dans certains vieux quartiers, notamment à Chaïb Mohamed et Karman. Sont également concernés les occupants des logements construits dans la zone industrielle de Zaaroura 2, ainsi que ceux situés sur le tracé du projet ferroviaire. Autant de situations qui entravaient la concrétisation de projets structurants pour la ville. Les logements concernés par cette opération sont répartis sur trois sites disposant de diverses infrastructures publiques, notamment des établissements scolaires et de santé, des services de proximité ainsi que des moyens de transport. Un cadre de vie complet qui devrait faciliter l'installation des nouveaux occupants et leur garantir un environnement urbain fonctionnel. Par ailleurs, les listes des bénéficiaires de 850 logements publics locatifs, répartis entre dix communes de la wilaya, devraient être affichées dans les prochains jours. Il est également prévu la distribution de 200 lots de terrain et l'octroi d'une aide financière de 700.000 DA aux bénéficiaires des communes d'Aïn Dheb et d'Es-Sebt, dans le cadre des lotissements sociaux destinés à l'auto-construction, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces mesures complètent un dispositif global visant à diversifier l'offre de logements et à accompagner les ménages dans leur projet d'accession à la propriété.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
المكتب العمومي للمحضر القضائي - الأستاذ تيكور قلفاط عابد
محضر قضائي لدى محكمة معسكر - مجلس قضاء معسكر

إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

(المادة 749-750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية) - جريدة يومية بتاريخ الثلاثون من شهر سبتمبر سنة ألفين وستة وعشرون وعلى الساعة العاشرة صباحا، نحن الأستاذ تيكور قلفاط عابد محضر قضائي لدى محكمة معسكر الموقع أدناه، الكائن مكتبه بحي 90 سكن عمارة A2 باب 78 معسكر، بناء على طلب السيدة تهامي نادية بنت بن علي في حق أبنائها القصر حميد هاشمي ابن أحمد وحميد حياة بنت أحمد الساكنون شارع ميناوي محمد البرج معسكر. بناء على محضر إيداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني والمودع بكتابة الضبط لدى محكمة معسكر نعلن بأنه سيجري بيع بالمزاد العلني لمنازل القصر في العقار أدناه للعقار بتاريخ 18/10/2026 بمحكمة معسكر. العقار موضوع البيع بالمزاد العلني عبارة عن منازل القصر حميد هاشمي ابن أحمد وحميد حياة بنت أحمد في العقار المتمثل في دار معدة للسكن واقعة بإقليم بلدية عين فارس دائرتها وولايتها معسكر شارع بن زرقة محمد في القسم (10) تحمل الرقم 94 من مخطط مسح الأراضي الحضري للبلدية تتكون من طابق أرضي به (10) غرف و مرآبين (02) ومرحاضين (02)، حمام، فناء، بئر، تبلغ مساحتها ستة مائة وسبعة وأربعون متر مربع (647 م2)، على أن يكون السعر الإفتتاحي الذي تبدأ به المزايدة كالاتي : حق القاصر حميد حياة بنت أحمد نسبة الحقوق العقارية 2496/51.21 نسبة الحقوق المالية 254.601,67 دج، حق القاصر حميد هاشمي ولد أحمد نسبة الحقوق العقارية 2496/102.42 نسبة الحقوق العقارية 509.203,34 دج، كما أن الراسي عليه المزايد ملزم بدفع خمس الثمن والمصاريف والرسوم المستحقة حالا ويدفع المبلغ المتبقي في أجل أقصاه ثمانية (08) أيام بأمانة الضبط المحكمة وإضافة إلى ذلك سيتم البيع طبقا للدفع المذكور أعلاه، نعلن بأنه يمكن الإطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضر القضائي أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي

15/10/2026

SELON LA REVUE EL DJEÏCH :

« L'Algérie, partenaire de confiance et voisin loyal »

R. N

L'Algérie continue de jouer son rôle de partenaire fiable et de voisin loyal, mettant son expérience et ses capacités au service de la sécurité, de la stabilité et du développement du continent africain, tout en s'attachant à son appartenance africaine et à son voisinage sahélien, malgré toutes les vaines tentatives visant à saborder les relations qu'elle entretient avec les pays frères et voisins, souligne la revue El Djeïch dans son dernier numéro.

"Pleinement consciente et convaincue de son identité africaine et de son appartenance à l'Afrique, l'Algérie continue d'oeuvrer sans relâche à l'unification de la parole africaine, à faire entendre sa voix, à la défense des intérêts du continent, à donner davantage de visibilité aux aspirations de ses pays et de leurs peuples", écrit la revue El Djeïch dans son éditorial intitulé "L'Algérie, partenaire de confiance et voisin loyal".

"Elle plaide contre les tentatives d'étouffer la voix du continent et de marginaliser son rôle dans le processus de remodelage de l'ordre mondial, en dépit de tout ce qu'il recèle de capacités et d'énergies, appelant les Africains à unir leurs efforts pour avancer à pas sûrs vers une Afrique forte, solidaire et prospère. Une Afrique dont la voix est entendue, jouissant de la sécurité et jouant pleinement son rôle dans la prise de décision internationale", poursuit la même source.

La publication a mis en avant, dans ce contexte, le grand crédit de confiance dont dispose l'Algérie auprès des pays africains, compte tenu de ses positions fermes sur les questions se rapportant au continent et de ses principes immuables, comme le reflètent sa présence dans les plus hautes instances de l'Union africaine, telles que la Commission de l'Union africaine et le Conseil de paix et de sécurité.

"Cette confiance se traduit également par les visites successives de nombreux dirigeants et hauts responsables africains dans notre pays, dans une dynamique qui témoigne d'une pleine connaissance des profondes mutations en cours dans notre espace régional ainsi que d'une conscience aiguë de la nécessité de diversifier la coopération et le partenariat afin de relever les différents défis et de consolider la sécurité et la stabilité de la région", ajoute la même source.

Une responsabilité historique

"L'Algérie ne considère pas sa présence dans divers organismes africains comme une simple formalité, mais plutôt comme une responsabilité historique et l'expression de la confiance des pays du continent ayant pour finalité de permettre aux Africains de prendre en main leur propre destin, à la lumière notamment des défis actuels et futurs auxquels le continent est et sera confronté. Ses efforts et ses initiatives émanent de sa ferme conviction que l'enracinement de la stabilité commence par la prévention et le dialogue et passe par le renforcement de l'action africaine commune et la primauté des solutions paci-

fiques émanant du cœur du continent", est-il souligné dans l'édito.

La publication a noté, dans ce sens, que "notre pays, qui croit en l'héritage historique commun des Africains, en leurs aspirations communes et en leur communauté de destin, n'a eu de cesse de réaffirmer son engagement indéfectible en s'inscrivant dans cette ligne".

A ce propos, El Djeïch a rappelé la déclaration du Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale : "L'Algérie réaffirme son engagement constant à soutenir tout effort contribuant à exprimer d'une seule et même voix nos intérêts en Afrique, promettant d'être un fédérateur qui unit et ne divise pas, un appui qui soutient et ne déçoit pas et une voix qui s'élève et ne baisse pas lorsqu'il s'agit de défendre les préoccupations, les causes et les aspirations de tous nos Etats réunis sous la coupole de notre organisation continentale".

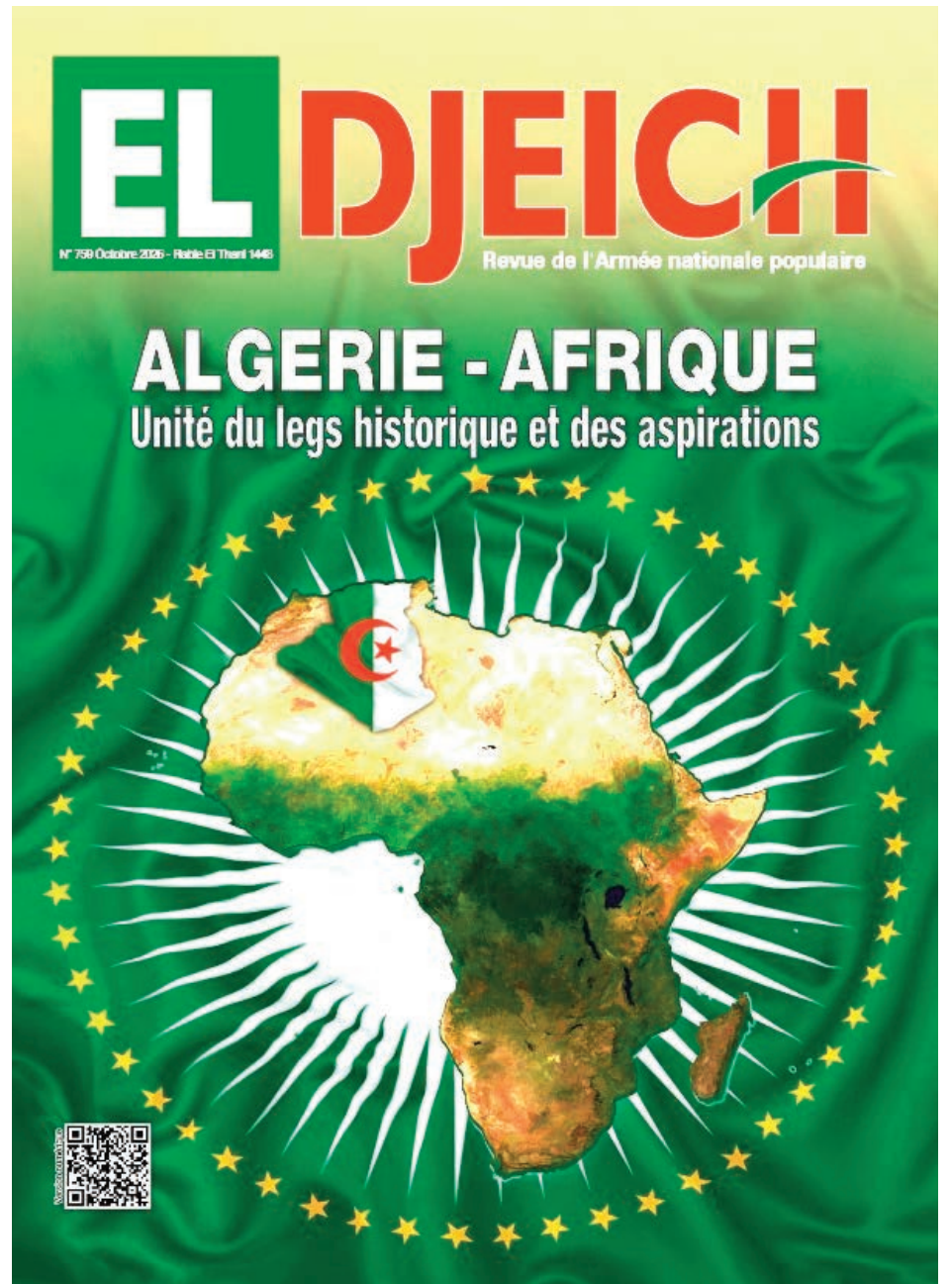
L'édito fait constaté que "l'approche algérienne en matière d'instauration de la paix et de la sécurité en Afrique s'appuie sur des constantes claires, dont la nécessité d'asseoir les fondements de l'action commune, le rejet des solutions extérieures imposées, la prévalence de la logique du dialogue et le respect de la souveraineté des Etats".

La revue El Djeïch a repris la déclaration Monsieur le général d'armée Saïd Chane-griha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, en droite ligne de cette approche, dans laquelle il rap-pelé que l'Algérie "... insiste constamment sur la responsabilité des Etats africains de renforcer les fondements de leur puissance nationale et de consolider leur immunité souveraine, afin de pouvoir contribuer collectivement à la construction d'un espace africain sûr et stable, fondé sur le respect mutuel, la solidarité, ainsi que des relations interétatiques mutuellement bénéfiques, loin de la logique de la dépendance ou de la subordination".

Stabilité régionale

Dans cette perspective, "l'Algérie a, tout au long de ces dernières années, oeuvré à la concrétisation d'un modèle intégré visant la consolidation de la stabilité de son environnement régional et le renforcement de la capacité des pays à faire face aux menaces visant à saper les fondements de leur sécurité et de leur stabilité, à travers notamment son rôle actif dans les différents cadres de coopération sécuritaire", et ce, "à travers une démarche combinant action de terrain (notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée), activité diplomatique et renforcement des capacités nationales permettant aux pays la prise en charge de leur sécurité et la consolidation de l'indépendance de leur décision, ce qui est de nature à se répercuter positivement sur la sécurité collective de la région", souligne encore la revue El Djeïch.

C'est dans cette optique que s'inscrit l'aide militaire apportée récemment par l'Algérie à l'armée de la République du



Niger, dans le cadre du renforcement des relations fraternelles et historiques liant les deux pays frères, a-t-elle ajouté.

Compte tenu du lien étroit entre sécurité et développement, "l'Algérie continue d'apporter son soutien à la coopération inter-africaine et d'oeuvrer au renforcement du partenariat, partant de sa profonde conviction que l'avenir de l'Afrique se construit par les bras de ses populations et par la complémentarité de ses capacités et ressources", relève la publication.

L'édito note, à ce propos, l'importance particulière accordée à la promotion de l'intégration économique et à l'édification d'une économie continentale forte, solidaire et durable, soulignant que "notre pays ne ménage aucun effort pour l'activation de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) et l'affermissement des mécanismes contribuant au renforcement de ce projet stratégique".

L'Algérie a également pris l'initiative "de lancer et de mettre en oeuvre des projets prometteurs, à l'exemple de la route trans-saharienne, du gazoduc transsaharien, ainsi que de la réalisation de deux centrales électriques, respectivement au Tchad et au Niger, et du forage d'un puits de pétrole au Niger, en plus de projets à caractère social".

Des mutations accélérées

Ceci, sans négliger ses efforts visant à se mettre au diapason des mutations accélérées en cours, notamment dans les do-

maines des énergies renouvelables, de la numérisation, de l'intelligence artificielle et des nanotechnologies, partant de son intime conviction que la coopération et la complémentarité sont la meilleure et la plus sûre option pour réaliser la prospérité commune, rappelle la revue El Djeïch.

Ainsi, "au regard de son histoire, de sa position géographique et de ses principes, l'Algérie continue de jouer son rôle de partenaire fiable et de voisin loyal, mettant son expérience et ses capacités au service de la sécurité, de la stabilité et du développement du continent africain, réaffirmant que la force de l'Afrique réside dans son unité, que sa sécurité et son développement ne sauraient être assurés que par la volonté de ses enfants, leurs efforts communs et la mise en oeuvre de partenariats fondés sur le respect mutuel et les intérêts communs".

"Il ne fait aucun doute que, malgré toutes les vaines tentatives visant à saborder les relations que notre pays entretient avec les pays frères et voisins, l'Algérie n'a jamais renoncé ni ne renoncera à son appartenance à l'Afrique et à son voisinage sahélien, qu'elle restera ferme dans ses positions, fidèle à ses principes, attachée à la souveraineté des pays du voisinage, à leur intégrité territoriale et à l'unité de leurs peuples, tout autant qu'à sa propre souveraineté, à son intégrité territoriale et à son unité", conclut la revue El Djeïch.

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 4 quintaux de kif

R. N

Des tentatives d'introduction de plus de 4 quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc ont été mises en échec et (368.937) comprimés psychotropes ont été saisis par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 7 au 13 octobre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le ter-



ritoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté (7) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coor-

dination avec les différents services de sécurité, (47) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (4) quintaux et (82) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (368.937) comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires", ajoute le communiqué. "En 3ème Région militaire, un détachement de l'ANP a abattu (3) or-

pailleurs en possession d'une arme à feu et divers équipements d'orpillage, tandis que d'autre détachements ont arrêté, à Tamarrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Salah, (385) individus et saisi (29) véhicules, (144) groupes électrogènes, (97) marteaux piqueurs, (5) détecteurs de métaux et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpillage illicite", relève la même source. De même, "(11) autres individus ont été appréhendés et (4) fusils de chasse et (20.980) litres de carburants, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de (291) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (592) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan.

RÉFUGIÉS SAHRAOUI

L'Algérie dénonce depuis Genève les mensonges marocains

R. N

L'Algérie a mis en avant, depuis Genève, son rôle humanitaire dans l'accueil des réfugiés sahraouis déplacés du territoire non autonome du Sahara occidental, depuis plus de cinq décennies, réfutant ainsi les allégations fallacieuses du Makhzen, qui a tenté de donner des "leçons" en matière de solutions durables et de se prévaloir d'une "référence morale".

L'Algérie, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies à Genève, Idris Latreche, a plaidé, mardi soir, devant le Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, réfutant les allégations de l'occupation marocaine, qui a tenté de donner des "leçons" en matière de solutions durables et de se prévaloir d'une "référence morale".

En réponse aux allégations fallacieuses du représentant du Maroc, puissance occupante au Sahara occidental, l'Algérie a paradoxal que "la partie qui porte la responsabilité première et en-

tière de cette situation, à savoir l'occupation marocaine, cherche à donner des leçons à l'honorable Comité en matière de solutions durables", estimant que "le passage du déni total à la prétention à se poser en référence morale traduit l'opportunisme dans sa forme la plus abjecte, et que la communauté internationale n'ignore ni les faits ni "Les origines de la situation au Sahara occidental occupé".

L'autodétermination, un droit inaliénable

Le représentant de l'Algérie a appelé à éviter d'envoyer "le mauvais message au mauvais moment", exhortant à "ne pas brouiller les frontières entre les considérations humanitaires et les réalités politiques, ces deux dimensions étant indissociables". M. Latreche a relevé trois faits irréfutables, à savoir que « les réfugiés sahraouis sont des déplacés d'un territoire non autonome, le Sahara occidental, et leur droit inaliénable à l'autodétermination est au cœur même de leur souffrance ». "Les camps de Tindouf sont ouverts et transparents, accueillant en permanence

plus de cinq agences des Nations unies et plus de vingt ONG, outre des visites régulières de donateurs, d'observateurs et de mécanisme onusiens". Il s'agit également de "la nécessité de ne pas instrumentaliser politiquement l'aide humanitaire ni de la transformer en monnaie d'échange". Rappelant que le pays accueillait les réfugiés sahraouis depuis plus de cinq décennies et appelait la communauté internationale à poursuivre son soutien en leur faveur, M. Latreche a mis en garde contre le risque que tout retrouver d'intérêt pour leur détresse ne ferait occulter le processus politique censé s'attaquer aux causes profondes de cette situation. L'Algérie a réitéré son attachement aux principes de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, soulignant que l'aide internationale et la protection constituant des droits fondamentaux des réfugiés et non des actes de charité. Le représentant de l'Algérie à Genève a expliqué qu'en aucun cas, l'attention portée à la détresse du peuple sahraoui ne devait occulter le processus politique censé traiter les causes profondes de la situation au Sahara occidental occupé.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Création d'un comité chargé de l'examen des demandes d'importation

Un comité permanent chargé du suivi et du traitement des demandes d'importation a été créé, auprès du ministre du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, en vertu du décret exécutif 26/327 paru au numéro 72 du Journal officiel.

Présidé par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ce comité est composé du ministre des Finances, du Gouverneur de la Banque d'Algérie, du président de l'Association professionnelle des

banques et des établissements financiers (ABEF), ainsi que du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ou de leurs représentants respectifs, selon le décret exécutif signé par le Premier ministre.

Ce comité est chargé d'examiner et d'émettre son avis sur les demandes d'importation pour chaque opération, y compris celles réalisées pour propre compte par tout opérateur dans le cadre de ses activités de production et de service, et ce, dans la limite de ses propres besoins. Il a également pour mission de réserver un traitement d'urgence pour les produits revêtant un

caractère sensible et/ou prioritaire afin de garantir l'approvisionnement du marché national et le bon fonctionnement des unités de production. En outre, le comité propose toute mesure susceptible de faciliter le traitement des demandes d'importation, tout en évaluant et en analysant, de manière périodique, les données fournies par la plate-forme numérique dédiée à l'enregistrement de ces demandes. Dans l'exercice de ses missions, le comité peut faire appel à toute personne susceptible de l'éclairer dans ses travaux. Il est également tenu d'élaborer et d'adopter son règlement intérieur.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Belmehdi rappelle que la liberté de cultes est garantie

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a présidé la réunion de la Commission nationale des cultes autres que musulmans, au cours de laquelle l'engagement effectif de l'Algérie en faveur de la préservation du principe de la liberté de croyance a été réaffirmé, indique mercredi un communiqué du ministère.

Dans le cadre de l'ordonnance n 06-02 bis fixant les conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulmans, les membres de la Commission nationale des cultes autres que musulmans se sont réunis mardi au siège du ministère, sous la présidence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, pour « examiner plusieurs points inscrits à l'ordre du jour et liés aux préoccupations exprimées par les associations religieuses autres que musulmanes ». Ce périodique a été l'occasion de rappeler que "la Constitution algérienne consacre la liberté d'exercice des cultes, garantie dans le cadre du respect de la loi", et que "les textes législatifs et réglementaires en vigueur sont totalement conformes aux principes et objectifs communs réunis par les chartes et les conventions internationales, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques", mais aussi que l'Etat "garantit la protection des lieux de culte contre toute influence politique ou idéologique", souligne le communiqué.

A cet égard, la Commission a réaffirmé "l'engagement effectif de l'Algérie à préserver le principe de la liberté de croyance et à le concrétiser à travers la mise en place de mécanismes à même d'encadrer la pratique des cultes", tout en renouvelant "sa ferme volonté d'être à l'écoute des pensées exprimées en la matière et d'y apporter des réponses".

La Commission a, dans ce cadre, appelée à "ne pas se laisser entraîner par des informations non fiables et contraires à la réalité quant à l'exercice des cultes en Algérie, diffusées à tort dans l'espace numérique".

Au terme de la réunion, la Commission a rappelé "la place qu'occupe l'Algérie et son histoire riche en images de tolérance et de respect, illustrées récemment à travers la visite historique de sa Sainteté le pape du Vatican Léon XIV, qui témoigne du dialogue humain et de la culture du vivre-ensemble dans la paix", lit-on dans le communiqué.

RENCONTRE AVEC LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Tebboune trace la voie d'une économie moderne et résiliente



Wassila. B

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), les travaux de la rencontre nationale avec les opérateurs économiques.

Cette rencontre se déroule en présence de hauts responsables de l'Etat, des membres du Gouvernement, de hauts cadres, de dirigeants d'entreprises et de groupes industriels publics et privés, ainsi que des responsables de plusieurs instances publiques.

A l'ouverture de la rencontre, des versets du Saint Coran ont été récités, suivis de l'exécution de l'hymne national et de la projection d'un film documentaire sur l'activité économique nationale durant la période 2021-2026, réalisé par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), mettant en avant les progrès et la croissance enregistrés dans les domaines liés à l'économie et à l'amélioration du climat des affaires et de l'investissement.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant, la volonté politique ferme et résolue d'impulser la dynamique économique et de l'investissement en Algérie.

Le président de la République a, à cette occasion, adressé ses remerciements au Conseil du renouveau économique algérien (CREA) pour l'organisation de ce forum périodique, une tradition louable offrant, a-t-il dit, "une opportunité d'échange entre les opérateurs économiques et les membres du Gouvernement pour accompagner l'activité économique et l'investissement

dans le pays, en vue de bâtir une économie moderne et résiliente face aux fluctuations de l'économie mondiale".

Le guichet unique, une réalité

Le président Tebboune, a salué, les étapes importantes franchies en matière d'investissement après la révision du cadre juridique, soulignant que les indicateurs enregistrés pour le produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures reflètent les efforts déployés dans la diversification de l'économie. Présidant les travaux de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques, le président de la République a précisé, dans son allocution, que "les indicateurs enregistrés pour le PIB hors hydrocarbures reflètent les efforts déployés dans la diversification de l'économie afin qu'elle soit moins dépendante des hydrocarbures".

Le président de la République a, en outre, salué les importantes étapes franchies en matière d'investissement après la révision du cadre juridique. Le décret présidentiel (n26-326), signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant missions, organisation et fonctionnement du guichet unique national de l'investissement, a été publié au dernier Journal officiel (n72). En vertu de ce décret, le guichet, placé sous la tutelle du Premier ministre, constitue l'interlocuteur unique, intégré et exclusif des investisseurs. Il statue sur l'ensemble des décisions et délivre tous les actes, agréments, autorisations et autres documents liés aux investissements enregistrés à son niveau, depuis leur enregistrement jusqu'à leur réalisation et leur exploitation. Le guichet est chargé de mettre en œuvre la stratégie nationale de l'investissement. A ce titre, il assure un

service d'accueil, d'information, de conseil et d'accompagnement au profit des investisseurs, dans tous les domaines liés à l'investissement, et met en place des systèmes d'information permettant aux investisseurs d'accéder aux données, de toute nature, nécessaires à la préparation de leurs projets. Selon le texte du décret, le guichet est également chargé de créer et d'aménager des zones industrielles destinées à accueillir les projets d'investissement, nonobstant les attributions dévolues à d'autres organismes compétents en la matière, de constituer un portefeuille foncier destiné à accueillir des projets d'investissement auprès des services des domaines et des particuliers, ainsi que de mettre en place, en coordination avec les administrations et les organismes concernés, une banque de données sur les disponibilités foncières destinées à l'investissement. En outre, le guichet met à la disposition des investisseurs, à travers la plateforme numérique de l'investisseur, toutes les informations relatives aux disponibilités foncières et assure la gestion de cette plateforme. Il est également chargé de disposer d'un fichier actualisé des données relatives à la production nationale, ainsi que de gérer, de promouvoir et d'octroyer le foncier économique. Parmi les missions du guichet figurent également l'examen de l'éligibilité aux avantages, leur octroi et le suivi de leur mise en œuvre, ainsi que la vérification, en coordination avec les administrations et les organismes concernés, du respect par les investisseurs des engagements souscrits. Il assure, en outre, le suivi de l'état d'avancement des projets d'investissement, notamment à travers des missions sur le terrain, délivre tous les actes, autorisations, agréments et autres documents liés à la réalisation et à l'exploitation des projets d'investissement, en assure le suivi et traite les réclamations et les doléances des investisseurs, à l'exception des recours. Conformément à ce texte, le guichet exerce, au nom de l'Etat, le droit de préemption sur tout bien immobilier privé susceptible d'accueillir des projets d'investissement. Le guichet est également chargé de déterminer les investissements éligibles à l'accès au foncier économique, en tenant compte des spécificités des activités développées ou à développer aux niveaux national et local, conformément aux instruments d'urbanisme et dans le cadre des objectifs fixés en la matière, ainsi que d'exprimer les besoins en matière d'investissement lors de l'élaboration des instruments d'urbanisme.

HOSPITALISATION DU SOUVERAIN PONTIFE LÉON XIV

Tebboune souhaite un prompt rétablissement au pape

R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message au pape Léon XIV, dans lequel il lui a souhaité un prompt rétablissement après l'intervention chirurgicale qu'il a subie.

"A sa Sainteté le Pape Léon XIV, Souverain Pontife du Vatican, C'est avec une vive

émotion que j'ai appris votre hospitalisation pour subir une intervention chirurgicale.

Face à cette épreuve, je tiens à vous faire part de toute ma solidarité et de tout mon soutien. Tout en souhaitant, du fond du cœur, la réussite de l'intervention, je vous adresse mes vœux de prompt rétablissement ainsi que de santé et de bien-être durables", lit-on dans le message.

"Tout en saluant vos efforts en faveur de la promotion des valeurs de paix et de tolérance à travers le monde, je forme le vœu que vous vous rétablissiez au plus vite, afin de poursuivre votre parcours au service de la promotion du dialogue et de l'entente entre les peuples. Veuillez agréer, Souverain Pontife, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect", a ajouté le président de la République.

EDITO

Une mesure historique pour libérer l'investissement

Wassila. B

La publication au Journal officiel du décret présidentiel n° 26-326 du 12 octobre 2026 restera dans l'histoire car elle acte la refonte du climat des affaires en Algérie. En créant un Guichet unique de l'investissement, interlocuteur exclusif des investisseurs nationaux et étrangers, le président Abdelmadjid Tebboune concrétise un engagement.

Ce dispositif, tant attendu par le monde économique, répond à une exigence de simplification et de lisibilité que les opérateurs réclamaient depuis des années. Il consacre la volonté présidentielle de faire de l'investissement le moteur d'une économie diversifiée, affranchie de la dépendance aux hydrocarbures.

Le choix d'un guichet unique, intégré et exclusif, constitue une rupture avec la dispersion administrative qui a longtemps découragé les porteurs de projets. L'article 5 du décret lui confère le pouvoir de statuer sur l'ensemble des décisions et de délivrer tous actes, agréments et autorisations, de l'enregistrement jusqu'à la réalisation et l'exploitation. En plaçant ce guichet sous l'autorité directe du Premier ministre et en confiant sa direction à un PDG nommé par le président de la République avec rang de ministre d'État, les pouvoirs publics envoient un signal fort : l'investissement sera désormais traité au plus haut niveau de l'État, avec célérité et responsabilité. Cette architecture institutionnelle inédite traduit la détermination de l'exécutif à briser les pesanteurs bureaucratiques qui ont trop longtemps entravé l'initiative économique.

La portée de cette réforme se mesure aussi à l'ampleur des missions confiées à cette structure. Gestion du foncier industriel, création et aménagement de zones industrielles, constitution d'un portefeuille foncier, octroi et suivi des avantages fiscaux et douaniers, accompagnement financier, raccordement aux réseaux : les neuf pôles spécialisés couvrent l'intégralité du parcours de l'investisseur. En intégrant la gestion du foncier économique et le suivi de l'avancement des projets, le Guichet unique s'attaque à deux des principaux freins identifiés par les opérateurs. Il ne s'agit plus seulement d'accueillir l'investissement, mais de l'accompagner jusqu'à sa concrétisation effective.

Cette décision intervient à la veille de la rencontre du président de la République avec les opérateurs économiques, la troisième du genre en trois ans. Elle témoigne d'une méthode : écouter, décider, agir. Pour que cette avancée produise tous ses effets, elle devra s'accompagner d'une publication régulière de statistiques économiques et d'une confiance mutuelle entre l'État et le patronat. Le Guichet unique n'est pas une fin en soi, mais un instrument au service d'une ambition nationale : faire de l'Algérie une terre d'investissement attractive, compétitive et créatrice de richesse. C'est à cette condition que la relance économique tant espérée deviendra une réalité durable, au bénéfice de toute la nation.

CEUTA ET MELILLA

La visite du roi d'Espagne porte un message à Rabat



La visite du roi d'Espagne, Felipe VI, à Ceuta et Melilla, a apporté un message clair au régime du Makhzen qui a tenté de déstabiliser la région en laissant affluer des migrants ir-

réguliers vers Ceuta, réaffirmant avec fermeté que l'intégrité territoriale de son pays "n'est pas négociable" et est "indiscutable". Ce déplacement a été une autre occasion pour le roi Felipe VI de

confirmer, mardi soir, lors d'une visite "historique" à Ceuta, la première depuis son accession au trône en 2014, la souveraineté "indiscutable" de l'Espagne, deux mois et demi après une crise migratoire inédite. Le roi d'Espagne a affirmé que la souveraineté et l'intégrité territoriale espagnoles "ne sont pas négociables", inscrivant la défense de Ceuta dans celle de l'Union européenne. Un message on ne peut plus clair sur l'intransigeance de l'Espagne adressé à Rabat, selon des médias espagnols. Il a, dans ce sens, affirmé que "toute menace" contre la frontière de Ceuta, comme celle de Melilla, constituerait "une menace pour l'ensemble de l'Union européenne". "Ceuta et Melilla sont une composante indispensable de la réalité politique et nationale qu'est l'Espagne", a déclaré Felipe VI, affirmant que le devoir des au-

torités espagnoles est de défendre et de préserver leur souveraineté face à tout risque. Evoquant l'afflux massif de migrants survenu fin juillet à Ceuta, Felipe VI a qualifié cet épisode de "violation de notre frontière", soulignant ses conséquences sociales, politiques, économiques et psychologiques sur les habitants, la ville et l'ensemble de l'Espagne. Il a estimé que les personnes entrées irrégulièrement en Espagne devaient, en principe, retourner dans leur pays d'origine "le plus rapidement possible et par les voies légalement établies". Le souverain espagnol a, toutefois, insisté sur la nécessité de les traiter "toujours avec dignité et humanité", dans le respect des garanties prévues par la loi espagnole, tout en exigeant le respect des règles de vie collective ainsi que des droits et libertés des habitants de Ceuta.

PERSONNEL MÉDICAL PALESTINIEN

82 soignants détenus dans les prisons israéliennes

Au total, 82 membres du personnel médical, infirmier et ambulancier palestinien sont toujours détenus par l'entité sioniste dans des conditions qualifiées de tragiques, sans visites familiales ni possibilité de communiquer avec les institutions juridiques et les organisations de défense des droits humains, a indiqué le ministère palestinien de la Santé.

Dans un communiqué publié mardi, le ministère a indiqué que 82 membres du personnel médical, infirmier et ambulancier palestinien sont toujours détenus par l'entité sioniste dans des conditions qualifiées de tragiques, sans visites familiales ou de communication avec les institutions juridiques et droits de l'homme, en

premier lieu le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Dans ce contexte, le ministère a dénoncé les sévices infligés au Dr Marwan Al-Hammas, directeur des hôpitaux de campagne dans la bande de Ghaza, détenu dans la prison de Janot, où il a été soumis à des sévices ayant entraîné des fractures et de vives douleurs, en présence d'un haut responsable sioniste.

Le ministère palestinien a dénoncé une politique de représailles systématiques contre le personnel médical palestinien, affirmant que les violations se poursuivaient dans les lieux de détention, après les attaques contre le système de santé, les bombardements d'hôpitaux et les

morts parmi les soignants.

Il a estimé que les mauvais traitements, la privation de soins et l'absence de protection médicale constituaient de graves violations de la quatrième Convention de Genève, s'inscrivant, selon lui, dans le cadre de l'agression génocidaire contre le peuple palestinien et de crimes contre l'humanité.

Le ministère palestinien a enfin appelé les Nations unies et les organisations internationales de défense des droits humains à intervenir d'urgence pour garantir l'accès des délégations médicales et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) aux détenus et assurer leur protection.

AFRIQUE DU SUD

Quatre membres de la ligue de jeunesse de l'ANC tués dans une fusillade

Quatre membres de la ligue de jeunesse du Congrès national Africain (ANC), parti au pouvoir en Afrique du Sud depuis 1994, ont été tués mardi soir dans une fusillade, à trois semaines des élections municipales, ont indiqué mercredi la police et le parti.

L'assaillant, qui s'est rendu à la police, a ouvert le feu sur des personnes qui venaient d'assister aux funérailles d'une représentante locale de l'ANC, tuée la semaine dernière. La fusillade s'est déroulée à Katlehong, au sud-est de Johannesburg. Si on ignore en l'état le mobile du suspect, l'enquête a été confiée à l'unité de la police spécialisée dans les assassinats politiques. Dans un communiqué confirmant le décès de ses quatre membres, la ligue de jeunesse de l'ANC a souligné que, selon ses informations, "le suspect n'est pas membre de l'ANCYL ou de l'ANC". L'ANCYL est la branche jeunesse de l'ANC, le parti qui a mené la lutte contre l'apartheid et dirige le pays depuis les premières élections multiraciales de 1994.

MEXIQUE

Un enseignant abattu dans une école



Un enseignant a été tué par balles mardi dans une école de l'État d'Oaxaca, dans le sud du Mexique, a annoncé le parquet local. "La victime a reçu des tirs" par arme à feu, a-t-il indiqué dans un communiqué. L'enseignant a été transporté dans un hôpital proche avant de suc-

comber à ses blessures. Le parquet cherche à identifier les auteurs de cette attaque, qui a provoqué la panique au sein d'un collège de la petite ville de San Blas Atempa. Selon la presse locale, des hommes armés ont fait irruption dans l'établissement avant de prendre la fuite. Cette attaque en

milieu scolaire au Mexique survient quelques jours seulement après une autre, perpétrée par deux anciens élèves dans une école du nord du pays. Début octobre, deux frères âgés de 18 ans ont tué une directrice adjointe et blessé trois autres personnes, notamment à l'arme blanche.

FRANCE

Le FMI tire la sonnette d'alarme sur la dette publique

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, a indiqué mercredi qu'il "faudra du temps" à la France pour ramener sa dette et son déficit à des niveaux pouvant "inspirer confiance" aux marchés, alors le pays reste confronté à une situation de plus en plus difficile, entre une dette publique qui atteint des niveaux historiques et une mobilisation sociale qui s'étend.

"La France cherche actuellement à adopter un budget qui placera son déficit et sa dette sur une trajectoire descendante", a-t-elle reconnu lors d'une conférence de presse en marge de l'assemblée annuelle du FMI à Bangkok.

"Il faudra toutefois du temps pour les ramener à des niveaux susceptibles d'inspirer confiance, une entière confiance, tant à la population qu'aux investisseurs", a-t-elle averti.

La dette publique française a atteint 3.595,5 milliards d'euros à fin juin 2026, soit 119% du PIB, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Elle a progressé de 59,6 milliards d'euros au deuxième trimestre, après une hausse de 75,8 milliards au premier.

Pour les experts, le niveau de la dette publique française n'est que la conséquence de la mauvaise gestion des finances publiques qui engendre des déficits publics permanents. La dette française est devenue aujourd'hui, selon ces analystes, "incontrôlable autant qu'insoutenable", générant un service de la dette, devenu le premier budget de la nation, qui franchira le seuil de 100 milliards d'euros en 2029.

Cette situation limite les marges de manœuvre du gouvernement, qui doit parallèlement contenir le déficit public et financer les services publics. La trajectoire présentée par les autorités françaises prévoit une dette à 119,3% du PIB en 2026 et 121,7% en 2027, alors que le coût du financement de la dette continue de peser davantage sur les finances publiques.

L'examen du budget 2027 démarre mardi à l'Assemblée nationale française, avec l'ambition de retrouver l'an prochain un déficit à 5% du PIB. Mais son adoption apparaît très incertaine, faute de majorité et à l'approche de l'élection présidentielle. Or, sur le marché de la dette, la France pâtit particulièrement des interrogations sur sa stabilité économique et politique: son taux d'emprunt à 10 ans s'approche des 5%.

VOILE

Les sélections nationales ILCA6 et ILCA7 en stage à Alger-Plage



Les sélections algériennes (messieurs/dames) des séries ILCA6 et ILCA7 effectueront un stage de préparation du 15 au 21 octobre, à l'Ecole nationale des sports nautiques et

subaquatiques d'Alger-Plage, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV). Dans la série ILCA6, la Direction technique nationale a retenu les athlètes Karassane Malia (Aïn

Taya Nautica), Raïssi Maria (Amal Riadhi Baladiet El Marsa), Lina Guebli (Sporting Casbah) et Inès Chellali, également sociétaire du club Sporting Casbah. En ILCA7, la DTN a convoqué Abdelhak Boussouar (Aïn Taya Nautica), Islem Khoualed (Nadi Sidi Fredj), et Walid Bouhadi, du Amal Riadhi Baladiet El Marsa. "Les athlètes sélectionnés devront se présenter à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques d'Alger-Plage le jeudi 15 octobre, à partir de 17h00", a-t-on détaillé de même source. Outre les stages des séries ILCA6 et ILCA7, l'Ecole d'Alger-Plage va abriter un regroupement de la spécialité IQFOIL, prévu également du 15 au 21 octobre, dans la perspective de préparer les importantes échéances internationales à venir. La DTN a convoqué dix athlètes pour ce stage, a-t-on encore détaillé de même source.

HALTÉROPHILIE

Le collège technique national en conclave à Mostaganem

Le collège technique national de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH) a tenu sa réunion annuelle dans la wilaya de Mostaganem, en préparation de la nouvelle saison sportive, a indiqué, mercredi, un communiqué de l'instance sportive.

Selon le communiqué, cette rencontre, qui a réuni des représentants des clubs et des ligues sportives, a constitué une occasion de concertation et de coordination entre les différents acteurs de la discipline. Les participants ont notamment abordé les aspects techniques et organisationnels susceptibles de garantir un bon démarrage de la nouvelle saison sportive et de contribuer au développement de la pratique de l'haltérophilie à l'échelle nationale.

La FAH a souligné que la tenue de ce collège technique constitue une nouvelle étape dans le développement de l'haltérophilie algérienne et le renforcement de la coopération entre la fédération nationale,



les clubs et les ligues sportives. Cette réunion intervient à l'issue des Championnats d'Afrique et des Championnats arabes d'haltérophilie, organisés dans la wilaya de Mostaganem du 5 au 13 octobre courant, avec la participation d'environ 340 athlètes représentant 29 pays africains et arabes.

Les deux compétitions se sont achevées sur un bilan remarquable pour les athlètes nationaux, qui ont remporté un total de 122 médailles, dont 47 en or, 22 en argent et 53 en bronze. La sélection algérienne a également été sacrée championne arabe dans la catégorie seniors,

COUPE DU MONDE DE SABRE

22 pays en lice dès jeudi pour le coup d'envoi des épreuves

La ville d'Oran abritera, à partir de jeudi, les épreuves de la Coupe du Monde d'escrime seniors dans la spécialité du sabre dames et messieurs, avec la participation de 22 pays, au niveau de la salle omnisports relevant du complexe olympique "Miloud Hadeff", selon les organisateurs. Le coup d'envoi officiel de cette manifestation sportive internationale sera donné à 11h00, avec le déroulement du tableau préliminaire de la catégorie messieurs. La ville d'Oran accueille cette étape de la Coupe du Monde d'escrime seniors en sabre pour la deuxième fois en l'espace de deux ans, ce qui reflète le renouvellement de la confiance des instances sportives internationales dans la capacité de l'Algérie à abriter les grandes compétitions et à réunir les conditions propices à leur réussite. Cette compétition constitue une

opportunité pour les escrimeurs algériens de côtoyer le niveau international et d'acquiescer de l'expérience compétitive, en plus de renforcer la présence de l'escrime algérienne sur la scène internationale. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer la pratique de l'escrime en Algérie et à élever le niveau des pratiquants, en offrant des opportunités de compétition avec l'élite des escrimeurs venus de différents pays. Il est prévu que cette étape d'Oran comprenne des épreuves individuelles et par équipes dans la spécialité du sabre, selon le programme établi par les organisateurs, et se poursuivra jusqu'au 18 octobre courant, permettant ainsi aux participants de concourir pour les premières places lors de ce rendez-vous sportif international. Cette manifestation revêt une importance

particulière pour l'escrime algérienne, en offrant à l'équipe nationale l'occasion de se frotter à des escrimeurs issus de différentes écoles internationales, d'autant que ce rendez-vous verra la participation de champions internationaux, ce qui permettra d'acquiescer l'expérience nécessaire pour améliorer le niveau technique et compétitif. Cette compétition met également en évidence les capacités d'Oran à accueillir des manifestations sportives internationales, où elle est devenue une destination de prédilection pour de nombreuses fédérations sportives de différentes disciplines, pour l'organisation de compétitions nationales, régionales et internationales, grâce aux infrastructures sportives modernes dont elle dispose, héritage des Jeux Méditerranéens qu'a accueillis la capitale de l'ouest algérien.

KARATÉ-DO

Quatre techniciens algériens obtiennent leur certification internationale

Quatre techniciens algériens ont décroché avec succès le badge d'entraîneur mondial, décerné par la Fédération mondiale de karaté (WKF), a annoncé la Fédération algérienne de karaté-do (FAK), mercredi.

Cette promotion, qui s'inscrit dans le cadre du développement des compétences techniques et de l'encadrement sportif de haut niveau, concerne les entraîneurs suivants: Hichem Namla (Spécialité Kata), Mohamed Belounas (Spécialité Kumité), Mohamed Benkhelouf (Spécialité Kumité) et Rachid Tigre (Spécialité Kumité).

A cette occasion, le président de la FAK, Réda Benkeddour, ainsi que les membres de son bureau exécutif et des directions techniques, ont adressé leurs chaleureuses félicitations aux nouveaux lauréats.

Selon l'instance fédérale, ce succès constitue un acquis majeur pour le karaté-do algérien. Il représente une étape clé pour renforcer l'expertise locale, élever les standards de l'entraînement et optimiser les performances des équipes nationales sur la scène internationale.

FAF

Lancement prochain du troisième module de formation des DTS

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) lancera prochainement le troisième de la formation fédérale des Directeurs techniques sportifs (DTS) relevant de la 1re Promotion, a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Les 25 candidats concernés par cette nouvelle session de formation, qui aura lieu du 25 au 29 octobre au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), sont invités à s'acquiescer des frais de participation, fixés à 80.000 DA à verser sur le compte de la Fédération algérienne de football, souligne la même source.

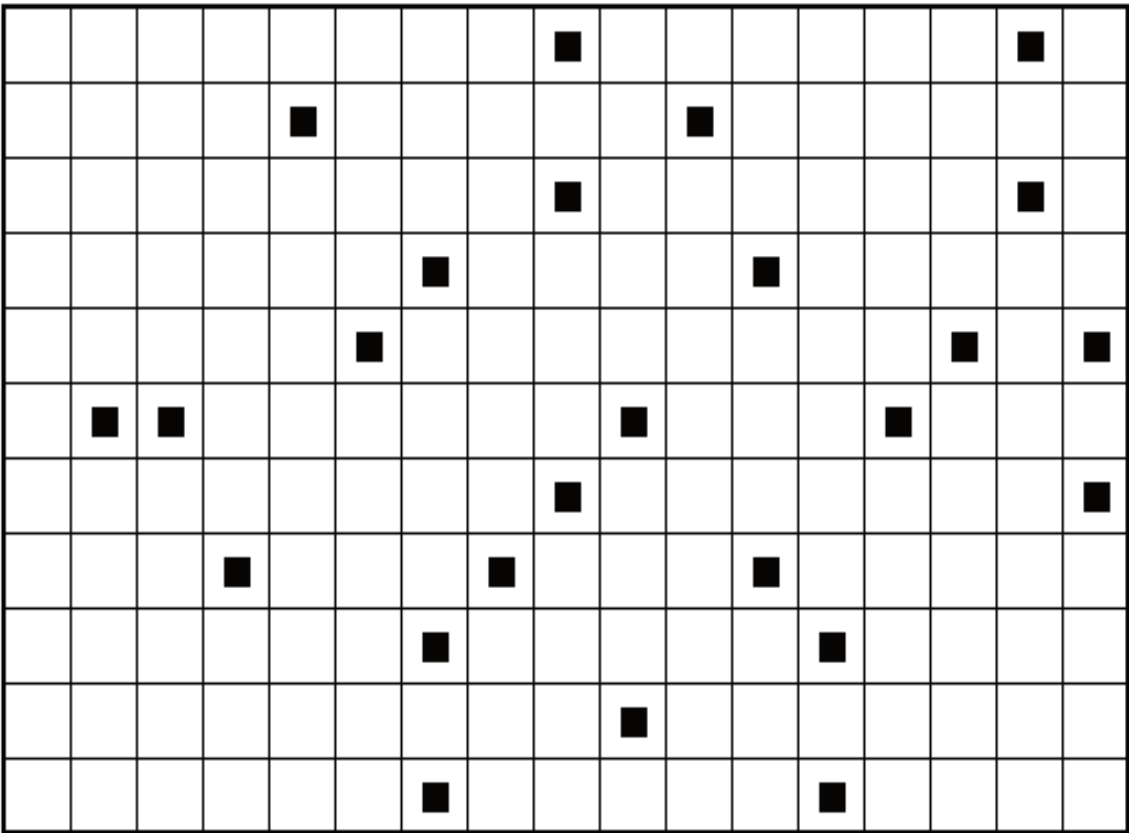
Plusieurs axes sont à l'ordre du jour de ce 3e module, à savoir le rôle et les missions du Directeur technique sportif, la formation des jeunes, la méthodologie d'entraînement, la connaissance du jeu, la stratégie et le développement du club, le management et le leadership, l'analyse de la performance et la gestion sportive et administrative.

Cette formation sera encadrée par un panel d'experts, à leur tête Ameur Chafik, formateur au sein de la Confédération africaine de football (CAF).

A travers cette initiative, la DTN entend contribuer activement à la structuration, à l'organisation et à la professionnalisation des clubs, notamment par le renforcement des compétences des Directeurs techniques sportifs, acteurs clés du développement technique, organisationnel et méthodologique au sein des structures sportives.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

AIL
CAR
ERS
ETC
ETE
GRE
LIA
MIE
NEE
PIS
RAI
- 4 -

AIDE
AMIS
A-PIC
ESSE
ILES
ISBA
LAME
MISE
TELE
TUES
- 5 -

AINES
ASSIT
DIRAI
EGARE
EGOUT
ELIRA
EMAIL
FERIR
FEULE
NOIES
REBEC
- 6 -

ACCENT
AIRAIN
AMOURS
ANALES
DURERA
GROINS
PIAULE
SERBIE
SEREIN
- 7 -

ASSURAI
AVISERA
ENTAMER
ETERNEL
- 8 -

EMBRASSE
IMITERAS
MEDAILLE
OFFICIER
PARSEMAT
TARAUDS
- 9 -

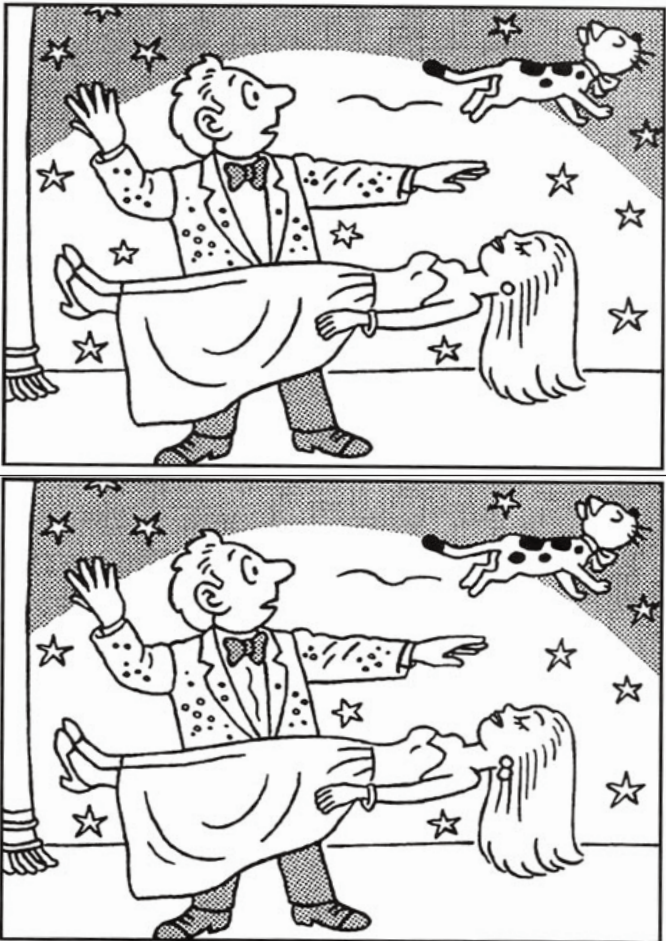
ECERVELEE
ELANCERAI
ELITAIRES
- 11 -

MAPPEMONDES
- RAS

RESTA
- VER

VILLE

Jeu des 7terreurs



Devinettes

Je m'attaque aussi bien aux hommes qu'aux ordinateurs.
Création de l'homme ou de la nature
je suis souvent mal intentionné

Réponse: un virus

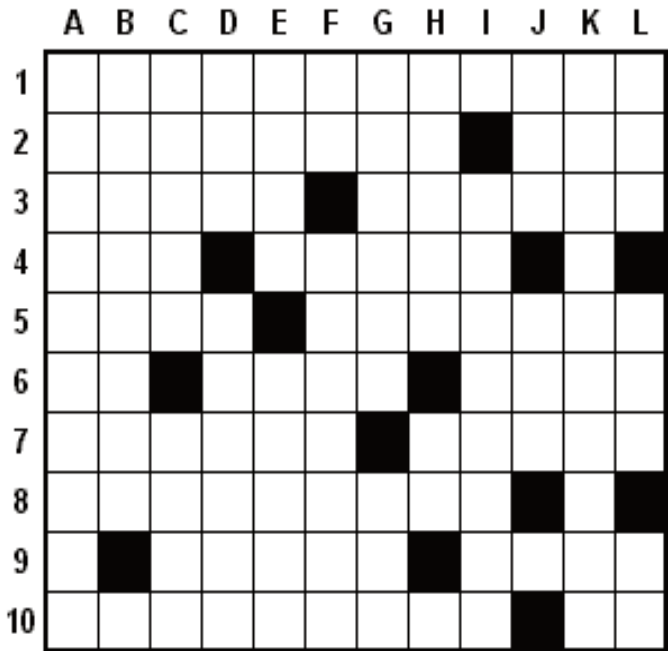
Le Saviez-vous?

12% de la population rêve en noir et blanc !

Selon une étude publiée en 2008, les personnes âgées de moins de 25 ans rêvent rarement en noir et blanc, alors que le taux de ceux âgés de plus de 55 ans qui rêvent en monochrome est élevé. Ceci est attribuable au passage de la télévision du noir et blanc aux couleurs dans les années 1940.

Selon les scientifiques, le visionnage de la télévision en étant enfant a un effet profond sur les couleurs de vos rêves. ceux qui ont grandi avec les télévisions en noir et blanc rêvent en monochrome le quart du temps.

Mots croisés



- Horizontalement

1 - Sans-gêne
2 - Autorité maritime - Logis intime
3 - Science des temps présents et futurs - Rigueur
4 - Temps de règne - Rivière franco-allemande
5 - Bavarde - Qui couvre huit saisons
6 - Bien possédé - Supérieure - Spectacle au foyer
7 - Prend pour lui - Piquante herbacée
8 - Ne tiendra pas compte
9 - Ils sont généraux dans la joie - Locataires de bocal
10 - Diminuerait la hauteur - Fleuve en puissance
- Verticalement

A - Jaquelin
B - Morillon si elle est brute
C - Coins à visiter - Cannibale légendaire
D - Rage en quatrain - Comble
E - Centre du temple grec - Lamine
F - Reperé - Tronquer
G - Pinnipède jongleur - Lanceuse d'Ariane
H - Autrefois ladrerie - Amour d'avare
I - Trouvait sa place
J - La feuille des scoops - Réseau mondial
K - Organiser solennement
L - Cité des Pays-Bas - Vaincu d'Appotamox - Donc bien appris

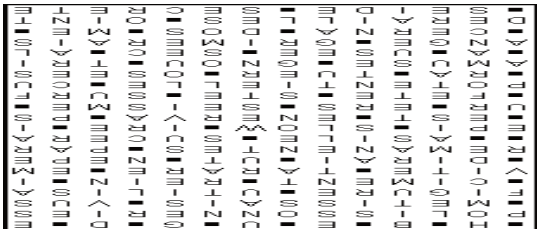
Sudoku

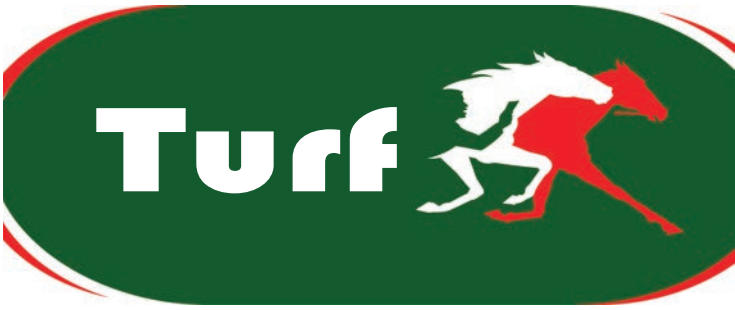
8	1		6		7		3	5
5	4	7				8	6	9
		2	5		8	4		
7		4				1		3
				3				
9		5		8		7		6
		8	3		9	5		
2	5	3				6	9	8
4	9		8		6		7	2

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	O	N	T	R	E	V	E	R	I	T	E
2	A	P	E	R	I	T	I	V	E		A	L
3	R	E	G	A	T	A	S		C	A	T	I
4	A	R	A	C		T	E	T	I	N	E	S
5	V	E	T		T	I	R	A	D	E		A
6	A	R	I	D	E	S		C	I	R	A	I
7	N	A	V	I	R	E	S		V	I	N	S
8	I	S	I	S		R	U	S	E	E	S	
9	N		T	C	H	A	D	O	R	E	E	N
10	G	R	E	O	N	S		L	A	S	S	O





Hippodrome Emir Abdelkader de Zemmouri

Journée N° 199

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Tiercé Quarté et Quinté

1 - BISCOTTE DE CARSI

H. AGUENOU 2.300 m
22-06-2026 2.300 m retirée
F. BENDJEKIDEL 2.300 m 12 pts
23-07-2026 2.300 m R.A.P
C. SAFSAF 2.300 m 11 pts
28-07-2026 2.400 m R.A.P
S. BENDJEKIDEL 2.400 m 10 pts
26-08-2026 2.200 m retirée
S. BENDJEKIDEL 2.200 m 12 pts
01-10-2026 2.400 m 10ème
H. AGUENOU 2.400 m 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles à cause de sa baisse de forme.

Conclusion : A revoir.

2 - AMICALEMENT NOTRE

S. BENDJEKIDEL 2.300 m
04-09-2025 2.350 m arrêté
N. TIAR 2.300 m 13 pts
18-09-2025 2.225 m arrêté
AL. TIAR 2.200 m 12 pts
16-10-2025 2.225 m retiré
H. AGUENOU 2.200 m 12 pts
26-03-2026 2.600 m retiré
MS. CHAUCHE 2.600 m 12 pts
17-08-2026 2.300 m retiré
AL. TIAR 2.300 m 12 pts
Son manque de compétition ne lui facilite pas la tâche pour espérer se défendre.

Conclusion : A revoir.

3 - BOUMBERTO DE PO

M. HAMLIL 2.300 m
26-03-2026 2.600 m R.A.P
H. AGUENOU 2.600 m 12 pts
17-08-2026 2.300 m arrêté
M. HAMLIL 2.300 m 12 pts
26-08-2026 2.200 m 7ème
M. HAMLIL 2.200 m 12 pts
02-09-2026 2.200 m 9ème
M. HAMLIL 2.200 m 12 pts
01-10-2026 2.400 m R.A.P
M. HAMLIL 2.400 m 12 pts
Le parcours du jour n'est pas en sa faveur pour espérer se défendre.

Conclusion : A revoir.

4 - CACTUS D'YVEL

N. TIAR 2.300 m
19-03-2026 2.400 m retiré
N. TIAR 2.400 m 12 pts
28-03-2026 2.300 m 4ème T.N.C
N. TIAR 2.300 m 12 pts
09-04-2026 2.400 m distancé
N. TIAR 2.400 m 12 pts
16-04-2026 2.500 m 6ème
N. TIAR 2.500 m 12 pts
02-09-2026 2.200 m distancé
H. AGUENOU 2.200 m 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit malgré ses dernières tentatives.

Conclusion : Une priorité.

5 - ES TU LA JAVANAIS

SA. FOUZER 2.300 m
28-07-2026 2.400 m R.A.P
M. HAMLIL 2.400 m 10 pts
17-08-2026 2.325 m arrêté
A. BENHABRIA 2.300 m 12 pts
26-08-2026 2.200 m arrêté
H. AGUENOU 2.200 m 12 pts
02-09-2026 2.200 m arrêté
N. MEZIANI 2.200 m 12 pts
01-10-2026 2.400 m retiré
AS. BOUBAKRI 2.400 m 12 pts
Ses dernières tentatives ne plaident pas en sa faveur. Il est difficile de le retenir sur 2.300m.

Conclusion : A revoir.

6 - VICTOIRE DU VERGER

C. SAFSAF 2.300 m
09-04-2026 2.400 m arrêtée
C. SAFSAF 2.400 m 12 pts
17-08-2026 2.300 m 5ème T.N.C
C. SAFSAF 2.300 m 12 pts
26-08-2026 2.200 m 10ème
C. SAFSAF 2.200 m 12 pts
02-09-2026 2.200 m 7ème
C. SAFSAF 2.200 m 12 pts
01-10-2026 2.400 m 7ème
C. SAFSAF 2.400 m 12 pts
Elle aura une chance pour se défendre dans ce genre de course.

Conclusion : Une possibilité.

Départ de la première course à 17h - Prix: Uphoria - Trot Attelé
Distance : 2.300 mètres - Dotation : 400.000 DA - Paris Tiercé-Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	DRIVERS	DIST.	ENTRAINEURS
F. BENDJEKIDEL	1 BISCOTTE DE CARSI	H. AGUENOU	2.300	PROPRIÉTAIRE
A. TIAR	2 AMICALEMENT NOTRE	S. BENDJEKIDEL	2.300	PROPRIÉTAIRE
AD. NAILI	3 BOUMBERTO DE PO	M. HAMLIL	2.300	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	4 CACTUS D'YVEL (0)	N. TIAR	2.300	N. TIAR
L. LAMARI	5 ES TU LA JAVANAIS	SA. FOUZER	2.300	PROPRIÉTAIRE
C. SAFSAF	6 VICTOIRE DU VERGER (0)	C. SAFSAF	2.300	PROPRIÉTAIRE
T. CHAABANE	7 VIPSOS DE GUEZ	A. SAHRAOUI	2.300	MS. CHAABANE
A. TIAR	8 UNO DES APRES (0)	A. BENHABRIA	2.300	PROPRIÉTAIRE
T. BELHABCHIA	9 ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.300	PROPRIÉTAIRE
AL. BENDJEKIDEL	10 JOKER BECHARDIERE	AM. BENDJEKIDEL	2.325	PROPRIÉTAIRE
Y. MEZIANI	11 FRENCH DESIGN (0)	Y. MEZIANI	2.325	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	12 JANIEDOR	R. TARZOUT	2.350	PROPRIÉTAIRE

7 - VIPSOS DE GUEZ

A. SAHRAOUI 2.300 m
27-06-2026 2.450 m 6ème
S. FOUZER 2.400 m 12 pts
04-07-2026 2.550 m 9ème
A. SAHRAOUI 2.500 m 12 pts
23-07-2026 2.350 m 5ème T.N.C
A. BENHABRIA 2.300 m 11 pts
28-07-2026 2.450 m 7ème
A. SAHRAOUI 2.400 m 10 pts
01-10-2026 2.400 m 5ème T.N.C
A. SAHRAOUI 2.400 m 12 pts
Il est à retenir en possibilité d'autant qu'il est associé avec son jockey habituel.

Conclusion : Une possibilité.

8 - UNO DES APRES

A. BENHABRIA 2.300 m
15-01-2026 2.425 m 9ème
N. MEZIANI 2.400 m 13 pts
22-01-2026 2.450 m 7ème
N. MEZIANI 2.400 m 12 pts
14-03-2026 2.200 m 2ème T.N.C
A. BENHABRIA 2.200 m 12 pts
28-03-2026 2.325 m 2ème T.N.C
A. BENHABRIA 2.300 m 12 pts
02-09-2026 2.225 m 3ème T.N.C
A. BENHABRIA 2.200 m 12 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable dans cette épreuve.

Conclusion : Une priorité.

9 - ECLAIR DE L'ELLE

T. BELHABCHIA 2.300 m
14-03-2026 2.225 m 4ème T.N.C
T. BELHABCHIA 2.200 m 12 pts
19-03-2026 2.400 m distancé
T. BELHABCHIA 2.400 m 12 pts
28-03-2026 2.325 m 1er T.N.C
T. BELHABCHIA 2.300 m 12 pts
16-04-2026 2.525 m 3ème T.N.C
T. BELHABCHIA 2.500 m 12 pts
30-04-2026 2.625 m 7ème
T. BELHABCHIA 2.600 m 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles avec son driver habituel.

Conclusion : Une priorité.

10 - JOKER BECHARDIERE

AM. BENDJEKIDEL 2.325 m
09-07-2026 2.325 m 6ème
SA. FOUZER 2.300 m 11 pts
23-07-2026 2.300 m 8ème
SA. FOUZER 2.300 m 11 pts
17-08-2026 2.325 m 3ème T.N.C
SA. FOUZER 2.300 m 12 pts
26-08-2026 2.225 m 8ème
SA. FOUZER 2.200 m 12 pts
02-09-2026 2.225 m 5ème T.N.C
SA. FOUZER 2.200 m 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour se défendre sur 2.325m.

Conclusion : Une priorité.

11 - FRENCH DESIGN

Y. MEZIANI 2.325 m
28-03-2026 2.325 m 6ème
Y. MEZIANI 2.300 m 12 pts
09-04-2026 2.400 m 4ème T.N.C
Y. MEZIANI 2.400 m 12 pts
17-08-2026 2.300 m 2ème T.N.C
S. MEZIANI 2.300 m 12 pts
26-08-2026 2.200 m 5ème T.N.C
Y. MEZIANI 2.200 m 12 pts
02-09-2026 2.225 m 6ème
ABM. BOUBAKRI 2.200 m 12 pts
A retenir en très bonne place malgré son dernier échec enregistré sur 2.225m.

Conclusion : Une priorité.

12 - JANIEDOR

R. TARZOUT 2.350 m
30-04-2026 2.625 m 6ème
R. TARZOUT 2.600 m 12 pts
22-06-2026 2.325 m 4ème T.N.C
R. TARZOUT 2.300 m 12 pts
27-06-2026 2.425 m 4ème T.N.C
R. TARZOUT 2.400 m 12 pts
04-07-2026 2.525 m 8ème
R. TARZOUT 2.500 m 12 pts
02-09-2026 2.250 m 8ème
R. TARZOUT 2.200 m 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour arracher un bon accessit.

Conclusion : Une priorité.

PRONOSTICS	PARI TIERCE	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	9 - 8 - 12 - 11 Possibilités: 4 - 10 Champ F : 9 - 8 - X Champ F : 9 - X - 12 Champ F : X - 8 - 12 9 - 8 - 11 - 12 - 4	9 - 8 - 12 - 11 - 4 Possibilités: 10 - 7 Champ F : 9 - 8 - 12 - X Champ F : 9 - 8 - X - 11 Champ D : 9 - 8 - X - X 9 - 8 - 11 - 12 - 4 - 7	9 - 8 - 12 - 11 - 4 - 10 Possibilités: 7 - 6 Champ F : 9 - 8 - 12 - 11 - X Champ F : 9 - 8 - 12 - X - 4 Champ D : 9 - 8 - 12 - X - X 9 - 8 - 11 - 12 - 4 - 7 - 6



Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome d'El-Eulma
Mercredi 14/10/2026

Paris QUARTE-QUINTE
2 - 1 - 4 - 3 - 9
QUARTE
G: 200 DA P: 20 DA
QUINTE
G: 1.300 DA P: 170 DA